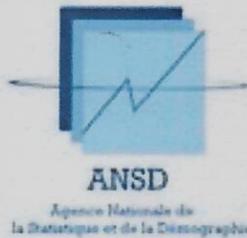




**INSTITUT FONDAMENTAL D'AFRIQUE NOIRE
CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR**

Centre de Recherche sur les Transformations
Economico et Sociales de l'IFAN (LARTES-IFAN)



2010
730

**Ministère de la Famille, de la Sécurité
Alimentaire, de l'Entreprenariat Féminin
de la Micro Finance et de la Petite
Enfance**

Cellule de Suivi Opérationnel des
Programmes de Lutte contre la Pauvreté

Etude sur la transmission intergénérationnelle de la pauvreté

Abdou Salam FALL, Sociologue
Coordonnateur de l'étude,
LARTES-IFAN

Les auteurs :
Rokhaya CISSE, Sociologue
Bakary Doucouré
Sociologue

Etudes du LARTES n° 29, 2010

Octobre 2010

**Contacts : CAMP JEREMY
Boîte Postale : 206 - Dakar (Sénégal)
Tél. : (221) 33 825 92 32 - 33 825 96 14
Fax. : (221) 33 825 92 13
Site : <http://www.lartes-ifan.com>**

754

TABLE DES MATIERES

la transmission intergénérationnelle de la pauvreté AU SENEGAL.....	3
RESUME.....	3
INTRODUCTION	5
I. - LE CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE	8
II.- LA METHODOLOGIE DE RECHERCHE	15
III- LES MANIFESTATIONS DE LA PAUVRETE	19
IV - FACTEURS ET MECANISMES DE TRANSMISSION DE LA PAUVRETE AU SENEGAL	23
I.- LES FACTEURS MANIFESTES ET DIRECTS DE TRANSMISSION DE LA PAUVRETE ..	25
Conclusion partielle	29
II- LES PRINCIPAUX MECANISMES DE TRANSMISSION INTERGENERATIONNELLE.....	30
Conclusion partielle	35
CONCLUSION	38
BIBLIOGRAPHIE	41

LA TRANSMISSION INTERGENERATIONNELLE DE LA PAUVRETE AU SENEGAL

RESUME

La problématique de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté pose fondamentalement la capacité des individus à agir et à surtout à surmonter les handicaps hérités.

Les résultats de notre enquête amènent deux constats principaux. Le premier est que la pauvreté est vécue sur une longue période dans la vie de l'individu ou du ménage. Le second est qu'elle n'est pas toutefois une situation irrévocable. Plusieurs facteurs peuvent contribuer à interrompre sa transmission entre les différentes générations. Il en est ainsi des transferts internationaux de ressources, d'une scolarisation aboutie et d'une meilleure qualification professionnelle.

Du point de vue de la dimension temporelle, il a été identifié deux types de transmission de la pauvreté entre les générations. Il s'agit du modèle de la transmission active et directe d'une part, et du modèle de la transmission progressive, d'autre part.

Il est nettement apparu dans l'analyse des facteurs directs de la transmission de la pauvreté entre les générations, la variable économique liée à l'emploi et les revenus des parents est le facteur critique majeur. A côté de ces mécanismes de transmission déficitaire des ressources matérielles qui ont un effet direct sur la situation de la génération suivante, l'analyse des facteurs explicatifs révèle d'autres types de mécanismes de transmission qui opèrent plus lentement et selon un principe cumulatif. Le déficit de transmission de ressources matérielles entre générations n'a pas suffi à rendre compte de la complexité des mécanismes de transmission des situations de pauvreté. Il a été observé dans les récits que les individus élaborent et tentent de mettre en œuvre des stratégies de captation de ressources qui leur permettent dans certains cas, de perpétuer l'existant.

Cependant, cela se fait parfois au détriment de la durabilité et parfois elles ne peuvent empêcher de nouvelles dégradations de bien-être. Il semblerait que même en cas de transmission de ressources matérielles adéquates, l'apparition d'un nouveau déficit empêche l'interruption du processus à terme. Cette faiblesse de transmission de ressources immatérielles et sociales fait que les individus ne disposent pas en effet des possibilités de choix nécessaires à une sortie autonome de pauvreté.

Pour les jeunes générations (ou la génération des enfants), les conséquences de cet isolement social de la famille sont plus diffuses, car on observe d'autres types de résistance au rétrécissement du capital social et la réduction des opportunités de sortie de la pauvreté par différentes formes d'intégration (sociale, sportif, religieux, politique économique, professionnelle, etc.). Même si on note que le phénomène de l'isolement social contribue à spatialiser et culturaliser la pauvreté parce que celle-ci est admise et intériorisée par l'individu, les jeunes générations ne sont pas inhibées au même titre que leurs ascendants par ce sentiment d'infériorité, d'impuissance et une restriction de la participation à la vie communautaire.

En d'autres termes, on note des initiatives élaborées qui ont pour objectif de réduire l'adversité et de sortir de la pauvreté. L'identité de banlieusard est désormais revendiquée et transformée en trait référentiel par les acteurs eux-mêmes en vue de valoriser les trajectoires atypiques dans un environnement où sortir de la pauvreté tient du miracle, symbolisant ainsi une nouvelle créativité urbaine populaire.

Cette perspective ouvre d'autres types de questionnement dans le contexte des pays en voie de développement. Dans une situation de paupérisation massive au sein d'un pays comme le Sénégal, qui touche de plus en plus les couches secondaires, jadis épargnées, plusieurs facteurs et mécanismes, semblent être à l'œuvre. Des pistes de recherche peuvent être dégagées dans le sens de la domestication des manques et privations expérimentées dès le plus bas âge. Le temps passé dans la pauvreté devient le facteur critique qui dopera ou plombra les expériences de résilience.

INTRODUCTION

L'étude sur la transmission intergénérationnelle de la pauvreté au Sénégal, constitue l'un des deux volets de l'étude sur la dynamique de la pauvreté et des transformations sociales, réalisée par le Laboratoire de recherche sur les transformations économiques et sociales (LARTES), en partenariat avec le Centre de Recherche sur la Pauvreté Chronique (CPRC) et l'UNICEF et le Ministère de la Famille. Une telle étude qualitative, intervient à la suite de l'étude sur les vulnérabilités et la pauvreté chronique au Sénégal, qui reposait exclusivement sur une méthodologie quantitative, avec l'administration de questionnaires ménages et de questionnaires biographiques.

Globalement, les études sur la pauvreté bien que nombreuses au Sénégal, n'ont pas opéré de rupture par rapport à la préférence habituelle pour l'approche transversale de la pauvreté. La démarche privilégiée dans le diagnostic de la pauvreté au Sénégal a été l'approche de la mesure monétaire (BM, 1995 ; MEF, 1997 et 2001b ; Ndiaye, 1999 ; Cissé, 1997, 2003a et 2003b ; Badji et Daffé, 2003 ; MEF et BM, 2004 ; Azam et Dia, 2004). Toutefois, il est rapidement apparu que cette dimension monétaire, bien qu'importante, ne saurait se passer des autres dimensions sociales, culturelles et politiques et même écologiques à l'œuvre.

C'est la raison pour laquelle, le déficit d'accès aux infrastructures et services de base (MEF, 2000), l'analyse des conditions de vie et des actifs (Ki et al, 2004) et la perception que les populations ont du phénomène (MEF 2001), ont été par la suite, retenus comme angle d'analyse. L'ensemble de ces travaux, a révélé une pauvreté largement répandue au Sénégal, tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

En réalité, il devient de plus en plus accepté que le taux de croissance économique actuel de 2,5%¹ et ceux qui sont attendus pour les prochaines années seront insuffisants pour la réalisation des objectifs énoncés dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Ce constat n'est pas surprenant car de manière générale, l'impact de la croissance économique sur les pauvres des pays en développement est complexe et controversée.

Les analyses qui sou tendent le concept très actuel de croissance inclusive, déclinent très clairement les obstacles qui limitent les aptitudes des pauvres à saisir les opportunités de croissance. Ce sont l'insécurité économique, les niveaux élevés de vulnérabilité, l'éloignement des zones d'habitation et le faible niveau d'actifs qui renforce les inégalités quant au partage des fruits de la croissance (Mckay, 2008).

D'ailleurs, Ndione (2008) le soulignait bien pour le cas du Sénégal en précisant bien que même si cette croissance était au rendez-vous, elle ne serait pas en faveur des pauvres mais au contraire un facteur d'aggravation des inégalités. Ce qui risquerait d'entraver la croissance économique durable, d'affecter la stabilité sociale à moyen terme, et d'aggraver la vulnérabilité des groupes marginalisés.

¹ Contrairement à la moyenne des cinq dernières années qui le situait à 4%

Or, la pauvreté est déjà largement répandue au Sénégal (57% de la population vivent en deçà de la ligne de pauvreté). Elle induit des effets directs sur la gestion du quotidien des populations tant en milieu urbain² que rural avec 2/3 des ménages ruraux avec une tendance marquée vers la pauvreté chronique³. Un peu plus de 20% de ces ménages ont une consommation alimentaire pauvre, ce qui correspond à 1,2 million de personnes ayant une mauvaise consommation alimentaire (PAM, ESASU 2008). Cette même enquête révèle qu'un individu sur cinq, vit au-dessous du seuil de pauvreté alimentaire et deux individus sur trois au-dessous du seuil de pauvreté correspondant à la satisfaction des besoins essentiels. 30% de la population rurale sont classés dans la catégorie de la pauvreté alimentaire et que selon la définition nationale des besoins essentiels minimaux, presque deux tiers de la population sénégalaise « n'arrivent pas à joindre les deux bouts ». Cette situation évolue dans le sens de la chronicité avec le maintien dans une pauvreté continue et un basculement des couches moyennes dans la précarité.

Ces résultats de recherche, même s'ils ont permis de rendre de l'ampleur et de la sévérité selon une diversité d'approches conceptuelles et méthodologiques, se sont insuffisamment intéressés à la persistance de celle-ci dans le temps. De plus, les résultats mitigés des politiques de réduction de la pauvreté, ont suscité le besoin d'expérimenter de nouvelles percées théoriques et méthodologiques parmi lesquelles l'approche dynamique de la pauvreté s'est imposée d'elle-même. En effet, dans d'autres pays, l'apport de cette approche s'est révélé très significative, afin de documenter les trajectoires de pauvreté, l'enchaînement causal des facteurs de basculement, de maintien et de sortie de la pauvreté, des interrelations entre les différents facteurs de vulnérabilités dans le temps. Alors qu'au Sénégal, ce type d'analyses font largement défaut, en terme de données sur les itinéraires des ménages et des individus, qui ont eu à expérimenter la pauvreté dans le passé, dans le présent ou qui risquent de l'expérimenter dans le futur par héritage de la génération des ascendants. En effet, la transmission de la pauvreté est un champ faiblement documenté au Sénégal, alors que dans les pays du Nord, ces recherches ont été très nombreuses aux États-Unis et au Royaume-Uni, avec un champ de variables étudiées tout aussi vaste (niveau scolaire, problèmes psychologiques et comportementaux, grossesses adolescentes hors mariage...). Cette vaste littérature a fait l'objet de *surveys* récents de Bruniaux et Galtier (2003), Mayer (2002) et Solon (1999). Des études dans d'autres pays européens se sont développées depuis les années 1990 (Jenkins, Siedler, 2007; Solon, 2002; Corak, 2006). Ces travaux ont également pu donner lieu à des comparaisons internationales de la mobilité dans les pays industrialisés.

Ces recherches déterminent, d'une part, la relation entre les handicaps que cumulent les enfants de ménages pauvres (santé, niveau d'éducation, aptitudes mentales...) et leurs *outcomes* à l'âge adulte (revenu, santé, carrière...); et, d'autre part, s'interrogent sur les effets de causalité de cette relation afin de distinguer les rôles respectifs joués par le revenu du ménage, et les caractéristiques des individus ainsi que celles des ménages (Jenkins, Siedler, 2007). Si de nombreux travaux économiques comparent les revenus des pères et des fils (Atkinson, 2007), des travaux sur le devenir des filles se développent depuis quelques années (Solon, 2002). Les mécanismes apparaissent finalement assez similaires, même si la transmission intergénérationnelle du statut est un peu plus faible chez les filles (Chadwick, Solon, 2002).

² 52% des travailleurs cumulent des heures de travail très élevées avec un salaire inférieur au SMIG² local

³ Dia, Niang (2008), *Pauvreté et protection sociale au Sénégal : une revue des expériences des programmes de prise en charge des groupes vulnérables*, Sénégal, 49 p.

De façon générale, un constat rassemble toutes ces études: peu importe les mesures de bien-être utilisées, il apparaît que les conséquences de la pauvreté peuvent donc durer tout au long du cycle de vie et entre les générations. Le même type d'études menées aux États-Unis ou en Finlande conclut également à une persistance (ou un héritage) intergénérationnelle de la pauvreté élevée (Jenkins, Siedler, 2007). L'intensité de cette relation est environ deux fois plus forte pour la génération 80, ce qui confirme d'autres études remarquant un impact grandissant de l'origine familiale sur le devenir des enfants (Blanden, Gibbons, 2006).

Le caractère relativement stable de la transmission de la pauvreté entre générations dans les travaux énoncés plus haut (principalement dans les pays du Nord), retient particulièrement notre attention et suscite un questionnement concernant les spécificités de ce phénomène dans le contexte des familles et ménages sénégalais.

Cette contribution expose ainsi les résultats d'une enquête qualitative à partir de récits de vie d'une centaine d'individus à l'échelle du pays issus du milieu urbain comme rural. Elle s'interroge sur l'expression de la chronicité et de la sévérité de la pauvreté des parents, telle que vécue par la génération suivante notamment celle des descendant. Une telle analyse nécessite dans un premier temps, l'élaboration du cadre théorique de la recherche qui sera l'occasion de passer en revue les différentes théories sur la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Dans les parties suivantes, il s'agira d'exposer la méthodologie d'enquête, les manifestations du vécu de la pauvreté telles livrées par les enquêtés eux-mêmes ainsi que les facteurs, les mécanismes et les moments déterminants dans la transmission intergénérationnelle descendante de la pauvreté au Sénégal. En dernier lieu, nous initieront une réflexion approfondie sur la portée des stratégies de survie, les résiliences et les innovations initiées par les jeunes générations et leur influence sur les processus d'atténuation du processus de transmission de la pauvreté.

I. - LE CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE

L'analyse de la littérature portant sur la pauvreté, indique que celle-ci demeure une question complexe, tant du point de vue purement conceptuel qu'empirique. Les approches différenciées de la pauvreté et les différentes définitions qu'elles induisent, la multiplicité des indicateurs, voire la nature même de ces indicateurs de pauvreté, conduisent à dégager plusieurs formes de pauvreté.

Il ressort également de la revue de la littérature portant sur la pauvreté, que celle-ci interpelle tant les pays du Sud que ceux du Nord. Elle dérange parce qu'elle exprime des inégalités difficiles à tolérer et confirme également que le vécu de la pauvreté, son statut social et ses représentations collectives ne sont pas identiques, ceux-ci restent dynamiques et varient d'une société à l'autre (Paugam 2006).

A travers de la typologie des formes élémentaires de la pauvreté, telle que construite par cet auteur, la pauvreté intégrée⁴ est celle qui semble le plus se rapprocher de la perspective d'analyse de la pauvreté, que nous adressons dans le cadre de cette recherche. Cette catégorie désigne une situation où le nombre élevé de pauvres dans la société conduit à l'absence de distinction entre ces derniers et les autres couches de la population. Outre l'absence de stigmatisation, les solidarités familiales et l'économie informelle, jouent un rôle important dans les stratégies de survie.

A côté des formes de la pauvreté, il convient de préciser que parmi les différentes approches de la pauvreté, telles que livrées dans la littérature opérationnelle actuelle⁵, l'approche par les « culpabilités » telle que développée (Sen 1993), dans notre contexte, apparaît comme la référence de base. Elle met l'accent sur la manière la plus efficiente de réduire la pauvreté en améliorant les culpabilités des individus à long terme. Au travers du concept de développement humain, l'amélioration des culpabilités, permet un meilleur accès aux services de santé, à l'éducation, à une bonne alimentation induisant donc une augmentation du capital humain et la résistance face aux risques. D'où, l'importance de l'approche des culpabilités de Sen dans la construction de notre cadre théorique, par les liens entre vulnérabilités, risques et culpabilités et la transmission intergénérationnelle de la pauvreté.

A ce stade, il devient nécessaire de préciser, le parti pris théorique pour la perspective subjective, qui considère comme pauvres, ceux qui se sentent pauvres dans un contexte donné. Au lieu de

⁴ Les autres catégories désignent : La pauvreté marginale : La pauvreté marginale, désigne une situation où les pauvres sont très minoritaires dans la population, sont pris en charge par l'assistance publique, mais font l'objet d'une stigmatisation et sont considérés comme des cas sociaux. Quant à la pauvreté disqualifiante : désigne une situation dans laquelle progressivement une part croissante de la population se voit refoulée du marché de l'emploi ou se trouve dans une situation de grande précarité.

⁵ L'approche monétaire demeure rattachée à l'optique utilitariste et à l'économie du bien-être, faisant toujours référence à la théorie de l'optimum général. Cependant l'intégration du capital humain (Becker 1964, Schultz 1961, Lucas 1988), des interactions sociales (Becker 1974), puis, plus généralement, du capital social (Grootaert 1997b) tend à en élargir la vision.

L'approche en termes de conditions de vie s'appuie sur la théorie des besoins essentiels, une pauvreté « d'existence » (Herpin et Verger 1997), qui fait que l'on a du mal à satisfaire un certain nombre de besoins fondamentaux. Elle fait implicitement appel aux notions de capital humain et social.

déterminer le niveau de pauvreté de façon objective par des indicateurs mesurant le niveau de vie, les conditions de vie, ou l'état des potentialités, on cherche à l'obtenir à partir des opinions des individus sur leur propre situation relative. La valorisation des perceptions et représentations dans l'analyse de la pauvreté trouve un des ses principaux défenseurs en Majid Rahnema (1991), dans son article : « *la pauvreté globale, une invention qui s'en prend aux pauvres* ». Cette pauvreté subjective est réactivée par les tenants de l'approche participative (Robb. C, 1998 ; Pradhan, M et Ravallion M. (1998) ; Ravallion M. et Lokshin M., 1999). Les perceptions et représentations induisent de nouvelles perspectives d'analyses, basées sur le discours et le vécu des acteurs eux-mêmes. Les représentations sont fondées sur le réel et sur le sens que les acteurs leur attribuent (Jodelet, 1989). Les représentations des acteurs sont ici considérées comme catégories analytiques capables de saisir les faits de sociétés (Fall, 2007) et selon E. Goffmann (1963), la représentation de soi fait force de valeur nécessaire à la catégorisation socio-économique.

Il est nécessaire de préciser tout de même, qu'en dépit de ces choix théoriques, de nombreuses complémentarités sont à noter, dès lors que l'on cherche à quantifier, ou mesurer certains comportements. Ainsi, par exemple la détermination d'un seuil de pauvreté monétaire absolu, qui correspond à la vision monétaire, s'appuie sur l'accès à un panier particulier des biens alimentaires retraçant la pauvreté de conditions de vie. De même, un accès difficile aux soins de santé retrace, certes, une pauvreté en termes de conditions de vie, mais aussi une pauvreté de potentialités, car il influence l'espérance de vie.

En définitive, nous retenons que la pauvreté est « *un manque fondamental de capacités minimales adéquates empêchant l'individu de réaliser le type de vie qu'il souhaite et l'entraînant dans l'indigence* ». On le constate ici, c'est la faiblesse des capacités et non des ressources qui importe. En d'autres termes, la pauvreté de capacités peut cohabiter avec des revenus décents.

L'émergence d'une dimension sociale de la pauvreté se fait jour et se trouve renforcée par d'autres sciences sociales telle que la sociologie qui explore désormais les pistes lancées par l'analyse économique. Les concepts d'anomie de Durkheim⁶, de désaffiliation de Castel et de disqualification de Paugam, montrent que la pauvreté ne se résume pas simplement à un manque de ressources matérielles, mais engendre un coût social qui peut entraîner progressivement la sortie du corps social. Par contre, c'est à Simmel que l'on doit une véritable sociologie de la pauvreté qui conforte l'idée de la relativité du phénomène non pas seulement à une période historique ou à une société mais par rapport à son groupe.

Chaque catégorie professionnelle peut avoir ses pauvres, chaque famille peut considérer un de ses membres comme pauvre. Ce qu'il y a de commun à tous ces exemples de pauvres c'est qu'ils seront, d'une manière ou d'une autre, assistés par leur groupe d'appartenance (famille, catégorie sociale, Etat,...). Il apparaît donc qu'il n'y a pas de pauvreté en tant que telle, la pauvreté sociale n'existe que parce qu'elle est visible et elle n'est visible que parce que le pauvre est assisté. La pauvreté ne peut donc pas se définir de manière quantitative par des caractéristiques qui lui seraient propres mais par l'interaction existant entre le pauvre et son groupe. Un risque de reproduction de la pauvreté est même possible rien que du fait de la culture du milieu d'origine comme l'indique Richard Hoggart à

⁶ Anomie : sans norme, ce concept fait référence à l'exclusion en n'étant pas intégré dans le corps social et de ne pas avoir soi-même intégré certaines normes sociales.

propos des milieux populaires en Angleterre : « *Quant on sent qu'on a peu de chances d'améliorer sa condition et que ce sentiment ne se teinte ni de désespoir ni de ressentiment, on est conduit bon gré mal gré, à adopter des attitudes qui rendent vivable une pareille vie, en éludant la conscience trop vive des possibilités interdites : on tend à se représenter comme des lois de la nature les contraintes sociales ; on en fait des données premières et universelles de la vie* » (Hoggart, 1957).

Selon tous ces auteurs, la pauvreté semble être un état stable, permanent, durable voire reproductible dans le quel le pauvre se perçoit ou se reconnaît comme tel dans ses interactions avec son groupe, sa communauté et des interventions étatiques d'assistance.

Ce qu'Henri Mendras décrit à travers « *Chacun est lié à chacun par une relation bilatérale de connaissance et a conscience d'être connu de même façon, et l'ensemble de ces relations forment un groupe ou une collectivité d'interconnaissance* ». (Mendras, 1976).

D'où l'hypothèse, qu'elle peut être transmise comme un statut de génération en génération qui a souvent été confortée par l'analyse statistique en Europe du Sud. En effet, la probabilité de connaître des difficultés financières à l'âge adulte est plus élevée pour les personnes ayant grandi dans un milieu économiquement défavorisé (Corcoran, 2001).

Pourtant, plus récemment d'autres études ont aussi montré que l'intensité de la relation entre pauvreté dans l'enfance et l'âge adulte varie en fonction de la variable observée (Pollak & Gazier, 2008). En effet, il existe un débat sur le choix des variables à retenir pour ces études. Pour ce qui est de l'impact de la pauvreté des parents sur les enfants, le revenu des parents est souvent utilisé comme variable de départ, et privilégié sur d'autres variables telles que le niveau d'éducation des parents, la situation familiale, l'école, le quartier, la qualité du logement, etc.

En dépit des insuffisances liées au choix de méthodes de mesure et de variables explicatives, cette thèse a été le fil conducteur de nombreux travaux sur la transmission intergénérationnelle de la pauvreté à quelques différences près sur les groupes étudiés, les espaces géographiques et le type de ressources ou capital transmis.

La littérature sur la question de la transmission de la pauvreté est étendue, et plusieurs auteurs ont tenté d'en faire le tour, tels que BRUNIAUX et GALTIER (2003), qui se sont intéressés, aux études anglo-saxonnes exclusivement. Pour eux, cette transmission s'opère au travers d'un ensemble de caractéristiques des parents, voire de l'environnement dans lequel vivent les familles, qui ne se réduisent pas à leur seul niveau de revenu. En effet, les approches basées sur le niveau de revenu, considèrent le revenu comme le principal facteur de transmission de la pauvreté entre les générations. Elles mettent ainsi en exergue le fait que la faiblesse des revenus parentaux entraîne une pauvreté dans l'enfance, du fait notamment des faibles investissements effectués sur les enfants. Certes, ce dernier semble avoir des effets sur l'ensemble de la trajectoire de l'enfant, et ce dans de nombreux domaines⁷, mais il est nécessaire de considérer les approches basées sur les ressources non économiques qui intègrent des facteurs culturels (niveau de formation des parents, niveau intellectuel, etc.), sanitaires (maladies) ou encore démographiques (divorce, veuvage, etc.).

⁷ Développement cognitif, résultats scolaires, situation d'emploi, revenu et risque de pauvreté à l'âge adulte

D'autres comme les tenants de la mobilité intergénérationnelle (BECKER et TOMES, 1986) explique la transmission de la pauvreté par la faiblesse des investissements, que les parents ont pu effectuer dans leurs enfants ; pour eux, une aide financière allouée aux parents pourrait donc avoir pour effet de limiter la transmission de la pauvreté. Cette théorie utilise le revenu comme variable explicative de la situation ultérieure de l'individu. L'hypothèse centrale est que les enfants élevés dans une famille pauvre ont nettement plus de risques d'être pauvres, une fois adultes que ceux élevés dans une famille non pauvre. De plus, plus la pauvreté est durable et plus elle affecte tôt l'enfant, plus ses effets sont dommageables pour son avenir.

En revanche, la théorie des "ressources non économiques" (que défend notamment MAYER, 1997) insiste, sur le fait que le revenu n'est qu'un indicateur d'autres facteurs (manque de formation des parents, ressources intellectuelles faibles, problèmes de santé, séparation des parents, etc.), suggérant ainsi qu'une simple augmentation du revenu n'aurait que peu d'impact sur la transmission de la pauvreté, et qu'il est essentiel d'identifier les facteurs en question pour cibler l'intervention publique.

Enfin, d'autres théories, comme par exemple celle de la culture de l'aide sociale (Welfare culture, MEAD, 1986), soutient l'idée d'une transmission de la pauvreté par contagion, faisant ainsi référence aux valeurs et normes transmises par les parents. Cette théorie est elle-même complétée par celle de la culture de l'aide sociale (MEAD, 1986) qui soutient l'idée d'une transmission de la pauvreté par contagion, faisant ainsi référence aux valeurs et normes transmises ou non par les parents. L'idée générale étant que les individus sont largement influencés par le comportement et le mode de vie des parents, qui ne sont pas indépendants des environnements économiques et culturels qu'ils auront tendance à reproduire à l'âge adulte.

Ce qui revient à dire qu'un environnement défavorable accroît les risques de transmission intergénérationnelle de la pauvreté du fait de la faiblesse des ressources scolaires et des services publics, de la baisse des normes communautaires, de l'isolement social et de la mauvaise fiscalité. Dans un second temps, l'on pourrait assister à l'émergence d'une sous-culture (ou culture particulière) au sein de certains groupes et qui se transmet de génération en génération sous la forme d'un habitus, soit un système de dispositions durables et transposables.

D'autres recherches ont aussi démontré que le fait de grandir dans un voisinage inadéquat a réellement un effet négatif sur les enfants et sur la vie des adultes par la conjugaison de plusieurs vulnérabilités, telles que la faiblesse des ressources scolaires, les normes communautaires à la baisse, l'isolement social, une mauvaise fiscalité et la pauvreté des services publics (Corcoran, 1995).

Plus récemment, les différentes analyses des conditions de transmission intergénérationnelle de la pauvreté notamment aux Etats- Unis, ont permis d'élaborer plusieurs modèles comme facteurs explicatifs de cette transmission : le modèle des ressources économiques, le modèle de la structure familiale, le modèle des désavantages mis en corrélation, le modèle de la culture de l'assistance sociale, le modèle de l'isolement social (Corcoran, 1995, Boggess, Corcoran, 1999).

Sur ce dernier modèle précisé, il est établi que par le développement des quartiers en zones défavorisées des interactions entre facteurs structurels et facteurs culturels, conduisent à l'isolement social des pauvres et au changement de la structure et des transformations de la vie familiale et communautaire (Wilson 1987, Boggess et Corcoran, 1999).

La diversité des modèles et facteurs explicatifs, valide le phénomène de transmission de la pauvreté entre les parents et les enfants mais rompt avec l'idée d'une linéarité simple dans le cas de la transmission. En effet, une des thèses principales les plus fortes, est que la pauvreté n'est pas transférée comme « un ensemble », mais comme un composé de sous-ensemble de facteurs positifs et négatifs qui augmentent les chances d'un individu d'expérimenter la pauvreté au cours de sa vie (Moore, 2005). A cela, il faut rajouter que les familles ont la capacité de réagir à des crises en développant des stratégies par rapport à leurs modalités d'accès et contrôle des biens et des réseaux sociaux (Bird 2007), d'où le concept de « résilience » défini comme la manifestation de l'adaptation positive en dépit des adversités significatives de la vie (Luthar, 2003).

On le voit, la revue des théories de la transmission opèrent un glissement progressif, qui se démarque de la connotation déterministe et objectiviste et qui mets en relief la capacité des individus à agir et à surtout à surmonter les handicaps.

La notion de résilience a été utilisée dans un premier temps par les sciences médicales, la physique appliquée et l'ingénierie, où il faisait référence à la capacité de matériaux à « rebondir » à partir de stress et de reprendre leur forme d'origine ou de condition (Boyden, Cooper 2007).

En définitive, tout au long de l'élaboration de ce cadre théorique, il est apparu que l'essentiel des références proviennent de sociétés dans laquelle la pauvreté est considérée comme un phénomène marginal⁸. Il semble que les analyses de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté ne sauraient, se passer d'une conceptualisation des différents modèles explicatifs.

Une telle mise en perspective passe par l'élaboration d'un ensemble d'hypothèses en vue de documenter la transmission intergénérationnelle de la pauvreté au sein des familles sénégalaises, dont la première, se structure autour des notions de résilience et d'innovation sociale. Elle stipule que les jeunes générations issues de ménages pauvres, n'observent pas tous les mêmes réactions face aux situations défavorables. Le sentiment de résignation face à la fatalité pourrait ne plus être la règle. Diverses stratégies de relèvement du niveau de vie peuvent être initiées, selon le milieu de résidence, les configurations familiales, les réseaux sociaux mobilisables, les classes d'âge et le sexe, le temps d'expérimentation des privations. De ce fait, les couches qui ont récemment basculé dans la pauvreté serait-elles davantage touchées par les stigmates, la baisse de l'estime de soi, les nouveaux handicaps sociaux au sein de leur propre groupe social à l'inverse de celles qui ont eu à expérimenté la pauvreté depuis toujours ?

⁸ La pauvreté marginale : La pauvreté marginale, désigne une situation où les pauvres sont très minoritaires dans la population, sont pris en charge par l'assistance publique, mais font l'objet d'une stigmatisation et sont considérés comme des cas sociaux.

En d'autres termes, compte tenu du fait qu'il est de plus en plus admis que les risques de basculement dans la pauvreté se renforcent mutuellement, les jeunes générations qui ont appris à vivre avec de multiples stress au fil du temps, seraient-elles plus susceptibles de les dépasser, que ceux qui font l'expérience d'un seul choc récent ou de courte durée. Pour cela, il est indispensable de bâtir un cadre d'analyse qui permette de questionner ces résiliences au travers de leur structuration, de leur potentiel de création de richesses et d'opportunités. Une attention particulière sera mise sur les stratégies des acteurs initiées pour résorber l'irréversibilité que sont la migration, l'insertion précoce et souvent marginale dans les métiers, les raccourcis utilisés pour l'apprentissage, l'insertion des d'autres cercles dont les configurations pourraient favoriser l'inclusion et la mobilité sociale.

La deuxième hypothèse évoque quant à elle le rôle de la mobilité sociale. Elle relativise le postulat largement établi, que les enfants issus de ménages pauvres ont tendance à reproduire des positions sociales et des modèles identiques à ceux de leurs parents dans les différents champs (économique, professionnel, culturel, politique, etc.) du fait du contexte de socialisation. La preuve en faveur de ce point de vue a jusqu'ici été largement limitée à des données transversales, qui permettent d'évaluer le degré d'association entre la position de marché du travail, le statut de pauvreté et les modes de sociabilité en un instant donné.

Dés lors, la question qui s'impose est la suivante : quelle relation entre ces facteurs au fil du temps ? En d'autres termes, est-ce que la pauvreté et sa reproduction affecte de manière significative dans la durée ? De la chronicité ou de la sévérité de la pauvreté, laquelle joue le rôle le plus décisif dans la transmission de celle-ci ? D'autant plus que, le processus d'individualisation des jeunes générations en milieu urbain a été largement documenté, ces derniers qui développent de nouveaux modes de sociabilités notamment, échappent de plus en plus, aux espaces de reproduction de la société que sont l'école, la famille et le cadre de vie, qui constituent autant d'espaces de reproduction de la société.

L'élaboration de nos hypothèses de travail, en plus de permettre de relativiser l'irréversibilité de la transmission de la pauvreté, a été le prétexte de rappeler la centralité de deux notions que nous aborderons rapidement à savoir, d'une part les perceptions et représentations et le temps, d'autre part. L'analyse des données accordera une place importante aux perceptions et représentations, car celles-ci sont fondées sur le réel et sur le sens que leur attribuent les acteurs (Fall, 2007).

La robustesse des perceptions et représentations des acteurs de leur propre situation, ainsi déclinée, est également renforcée par Jodelet (1989) qui la considère comme « *une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble* ». Quant à la notion du temps, bien qu'il reste une préoccupation centrale dans les sciences sociales, les analyses statiques ont toujours été privilégiées. Or, la pauvreté est une construction sociale, qui en s'inscrivant dans la durée, peut révéler des configurations aléatoires, qui peuvent remettre en cause toutes les théories basées sur la reproduction du statut social. L'importance de la dimension temporelle donnée dans notre champ d'analyse s'inspire largement des tenants de la théorie évolutionnaire dont Norbert Elias, qui soutient que : *L'homme n'est pas une entité indépendante mais un processus de construction directement inséré dans le flux temporel de son époque*».

De ce point de vue, notre intérêt pour l'analyse biographique appliquée à la pauvreté, est validé par la valeur ajoutée qu'apporte la distinction des rôles des différentes variables sur les trajectoires de pauvreté et la vulnérabilité de certains groupes, en fonction de leurs caractéristiques individuelles, des générations, du genre, de l'environnement local, ou encore de l'évolution du contexte social et économique. La déclinaison de la méthodologie dans la partie suivante, montre l'intérêt des récits de vie dans la connaissance de la chronologie des événements, des trajectoires des personnes pauvres, en identifiant la manière dont les événements apparaissent, s'enchaînent et se développent, afin d'en établir les relations de causalité.

II.- LA METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Plusieurs méthodes de recherche ont été mises à contribution pour permettre de saisir toutes les conditions de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Parmi elles, les plus usitées ont été par exemple, la méthode des souvenirs qui consiste en des entretiens pour raviver la mémoire des personnes et pour collecter des données qui sont liées à une période clé suffisamment détaillée, pour permettre l'investigation de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté (Dacorta, 2007). La méthode des histoires de vie appliquée à la recherche sur la pauvreté chronique, a également donné des résultats probants dans le domaine l'exploration de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté (Ojermark et Bird (2007).

L'on pourrait citer également la méthode des histoires de familles qui permet de relier les familles entre elles à partir des histoires de vie de familles individuelles : l'exercice consiste à l'élaboration d'un diagramme de généalogie sociale » sur trois générations de la famille et une stratégie pour s'entretenir individuellement avec des membres de familles situées à travers des générations de la famille (Miller, 2007).

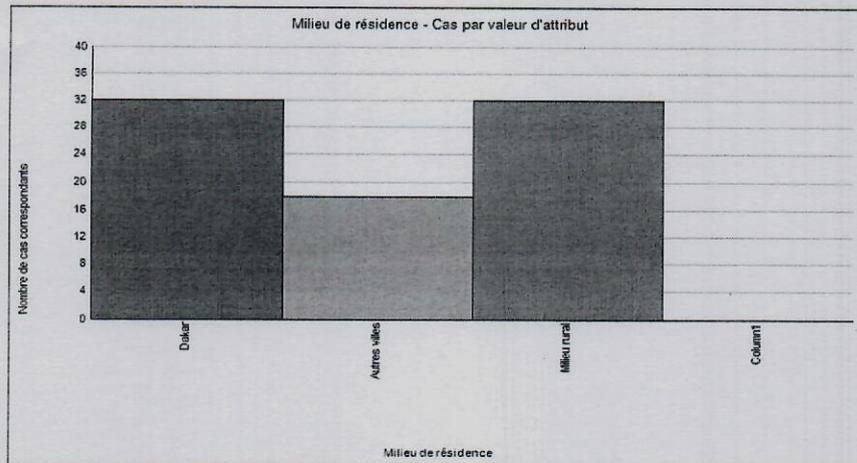
La méthode des données d'enquêtes a aussi été appliquée à la recherche sur la transmission intergénérationnelle de la pauvreté (Jenkins et Siedler, 2007), même si il faut rappeler que peu de recherches sur des données recueillies par vagues multiples sont disponibles, dans les pays en voie de développement (CPRC, 2006). L'application de cette méthode dans le cas d'une recherche sur la transmission intergénérationnelle de la pauvreté au Sénégal devient dès lors un défi majeur.

Fort de cela, cette étude de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté au Sénégal a privilégié l'étude des trajectoires de pauvreté, qui présente des avantages méthodologiques majeurs, puisqu'elle offre une image plus complète que celle des effets nets qui ressortent en coupe transversale. La méthodologie adoptée est une combinaison de données quantitatives et qualitatives. La partie quantitative est axée sur des questionnaires ménages et des questionnaires biographiques afin de déterminer la situation des ménages et les profils de pauvreté et la partie qualitative sur des récits de vie des individus, susceptibles de renseigner davantage sur les points de rupture, les périodes charnières et les facteurs les plus déterminants de la pauvreté chronique et de la transmission de la pauvreté. En définitive, il s'agit d'une approche longitudinale car les données collectées porte sur le vécu historique des personnes interrogées.

Elle a permis de montrer l'hétérogénéité des expériences de pauvreté, en distinguant à l'échelle de la vie d'un individu qualifié de pauvre, les différents épisodes de pauvreté, les manifestations et leur niveau de sévérité, les facteurs de persistance ou de résilience et leurs interrelations. L'accent a été mis pour traquer les opportunités, les potentialités, les stratégies achevées ou avortées, dont une première lecture rapide des conditions de vie souvent extrêmes, pourrait faire l'impasse.

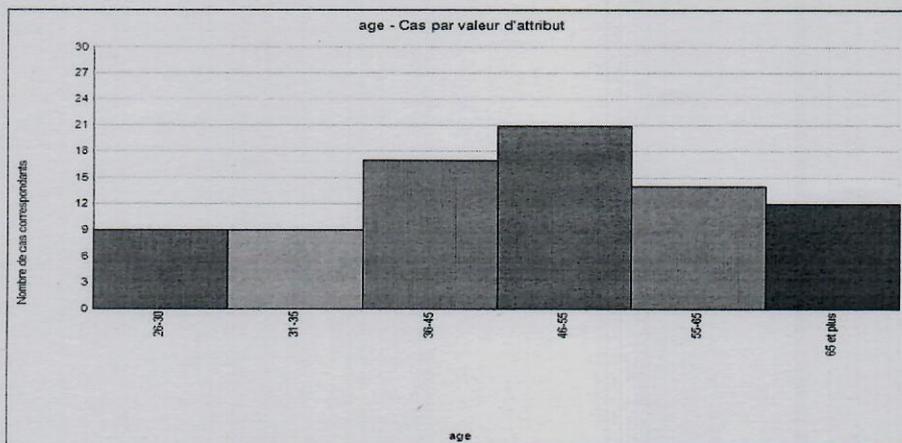
L'opérationnalisation de la méthode a consisté à la réalisation de 100 récits de vie à l'échelle nationale avec un souci de représentativité des caractéristiques de l'urbain, du rural et du péri-urbain. Pour chaque zone enquêtée, l'échantillon respectait la strate « urbain », « peri-urbain » et « rural » dans les localités de Dakar, Thiès, Diourbel, Kaolack, Fatick, Saint-Louis, Louga, Tamba, Kédougou. La figure suivante montre bien la dispersion égalitaire entre le strate Dakar et le milieu rural.

Graphique 1 : Ventilation des individus selon le milieu de résidence



Compte tenu des objectifs de la recherche, l'échantillon est raisonné parce que portant sur un groupe d'individus pauvres identifiés à travers le questionnaire biographique (partie quantitative) comme pauvres et dont la situation de la génération suivante reste plus ou moins similaire. Le focus de l'échantillon sur les individus pauvres et ayant eu un certain vécu de la pauvreté, est justifié par les besoins de l'analyse. En effet, la majorité des individus se situent entre 36 et 65 ans, (voir schéma) permet de saisir les transitions depuis leur enfance en rapport avec leur situation actuelle et d'appréhender les conditions de vie actuelles de leurs enfants.

Graphique 2 : Répartition des individus selon l'âge



Dans cette classification, se profile, se profile ici la notion de génération dans une optique classificatoire pour distinguer les groupes qui structurent l'histoire d'une famille, du ménage et de la société. D'utilisation ancienne⁹, la notion de génération n'en demeure moins polysémique. Autrement dit, il s'agit d'une notion à géométrie variable qui nécessite à chaque utilisation d'être circonscrite. Ce constat est d'autant plus vrai que d'un point de vue sociologique et psychosociologique, les constructions scientifiques distinguent souvent l'appartenance à une génération de celles de l'âge, de la cohorte ou de la période (M. Devriese 1989 : 11).

⁹ Elle remonte aux civilisations hellénique et romaine.

Dans le cadre de la recherche, la notion de génération est d'abord entendue au sein de la famille. Elle permet, à travers l'histoire des générations successives, de mieux appréhender l'histoire de la famille ou du ménage et particulièrement la dynamique de la pauvreté dans les familles ou les ménages en question. La circonscription de la notion de génération dans la sphère de la famille d'une part et dans celle du ménage d'autre part, conduit à considérer deux approches ou définitions. La première, opérant principalement dans la sphère de la famille, fait référence à chaque degré de filiation en ligne directe : il s'agit par exemple de la génération des parents, de celle des enfants ou encore des petits-enfants. La deuxième, qui dépasse quelque peu le contexte familial, fait moins référence aux niveaux de filiation en ligne directe. Dans cette deuxième acception, la notion de génération désigne des individus appartenant à un intervalle de temps identique. De ce fait, cette deuxième acception élargit la perspective : ne se limitant plus au degré de filiation en ligne droite, elle intègre dans la construction générationnelle le principe de solidarité et les expériences communes qui lient les individus appartenant à un même intervalle de temps. Ce qui élargit les différents groupes générationnels tant au sein de la famille que du ménage, voire au niveau communautaire et sociétal.

Cette enquête revêt un caractère tri-générationnel dans la mesure où l'approche biographique adoptée a permis de reconstituer le vécu personnel de l'enquêté (génération intermédiaire), mais aussi celui de ses ascendants (« parents » et « grands-parents ») et celui des descendants. En effet, parmi les critères de choix des enquêtés, il a été retenu le fait que chaque enquêté doit avoir des enfants (descendants) vivant ou non au sein du ménage. Ce critère a été ensuite combiné aux critères d'âge et de pauvreté. Autrement dit, en plus d'avoir des enfants, les enquêtés doivent avoir au minimum 18 ans et avoir été préalablement identifiés comme étant pauvres à partir des informations issues des questionnaires biographiques. Dans ce contexte, ils occupent une place intermédiaire dans l'histoire de la chaîne générationnelle, dans la mesure ils situent nécessairement entre une génération d'ascendants et une génération de descendants.

La génération dite intermédiaire est donc une catégorie empirique élaborée à partir de l'échantillon enquêté ; elle permet de reconstruire à travers son propre récit de vie, et conformément à la problématique de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté, les histoires de vie des deux générations extrêmes que sont celles des grands-parents et des enfants.

En définitive, le critère déterminant dans la construction de la génération intermédiaire est celui de statut de parent, par opposition opposé à ceux de grand parent et d'enfant dans la chaîne. Il découle de cette option méthodologique, une forte élasticité de la génération dite intermédiaire en termes d'âge et de classe d'âges dans notre échantillon empirique. La génération intermédiaire correspondant en réalité à l'ensemble des personnes enquêtées, elle se compose donc d'individus âgés entre 28 et 91 ans.

Cet échantillon est tiré de la base de données de l'enquête sur Vulnérabilités et la Pauvreté Chronique au Sénégal de 2008, réalisée par le Laboratoire de Recherche sur les Transformations Economiques et Sociales (LARTES) de l'IFAN. L'enquête sur la pauvreté chronique porte sur 50% des DR de l'ESP, soit 75 DR, et dans chaque DR, il a été tiré de façon aléatoire, un nombre de 16 ménages. Cela aboutit à un échantillon final de 1200 ménages et 2390 biographies quantitatives.

Cependant, il faut rappeler qu'il s'agit de recherche qualitative : le matériau collecté étant donc qualitatif. En lieu et place des tableaux statistiques, on retrouve des verbatim, des paroles ou encore des citations d'enquêtés qui servent de matériaux pour l'analyse scientifique. Cela présente l'avantage de partir de la réalité du terrain, du discours des acteurs et de leurs formes de représentations et perceptions par rapport à leur expérience de la pauvreté. L'objectif recherché selon la méthode du récit était avant tout d'amener l'individu à se raconter librement.

La perspective dynamique permet d'analyser des trajectoires individuelles, mais ce suivi des individus dans le temps impose une prise en compte de l'évolution du contexte, et en particulier des changements au sein des familles. Ce choix de l'individu comme unité d'observation, résulte d'un parti pris, par rapport au débat en sociologie autour de l'analyse de la mobilité intergénérationnelle. En effet, la question de la légitimité de l'utilisation de la profession du chef de famille comme indicateur du statut social de la famille. Cet indicateur a été souvent contesté par les travaux féministes qui ont privilégié la mesure individuelle comme indicateur de la position sociale (Diprete, 2003).

La prise en compte des multiples dimensions de la pauvreté ainsi que le repérage de nouvelles formes de pauvreté ont conduit à un enrichissement progressif de l'analyse de ce phénomène selon une approche dynamique et multidimensionnelle. En effet, tandis que l'approche qualitative souvent caractérisée par l'observation du singulier à l'inverse du quantitatif, l'approche quantitative permet quant à elle, le repérage de relations stables et régulières. La combinaison qualitatif-quantitatif est une avancée de taille dans le domaine de la production de connaissances sur la dynamique de la pauvreté au Sénégal. En effet, des insuffisances sont observées dans le champ de l'analyse de la dynamique de la pauvreté dans le temps, en terme des données sur les itinéraires des ménages et des individus qui ont eu à expérimenter la pauvreté dans le passé, dans le présent ou qui risquent de l'expérimenter dans le futur.

Dans le cadre de cette recherche, fondées sur les réalités vécues de la pauvreté, les approches quantitatives-qualitatives ont produit des résultats centraux notamment en ce qui concerne l'identification de la pauvreté et l'analyse du processus de la pauvreté. Aussi, tenant compte à la fois des caractéristiques objectives des expériences de pauvreté et des perceptions, elles ont permis d'établir dans la partie suivante, une typologie de la pauvreté qui distinguent le structurel du conjoncturel, les inégalités basées sur des aspects monétaires, psychosociologiques, culturels et géographiques. De part sa forte valeur ajoutée d'un point de vue compréhensif, ces combinaisons s'inscrivent en rupture par rapport aux approches standards de la pauvreté.

III- LES MANIFESTATIONS DE LA PAUVRETE

La transmission intergénérationnelle de la pauvreté est thématique d'actualité au Sénégal, compte de l'ampleur et de la sévérité du phénomène. Cependant les causes de ce phénomène n'ont pas été démontrées comme on peut largement le constater à travers la littérature existante. Les travaux approfondis réalisés ailleurs ont montré qu'il y a, de fortes corrélations entre la consommation, la richesse, les revenus et salaires des générations qui se succèdent.

Les données collectées ont permis de répondre à la première question à se poser avant celle de la transmission, qui porte sur les manifestations diverses de la pauvreté telles qu'elles apparaissent dans les récits réalisés.

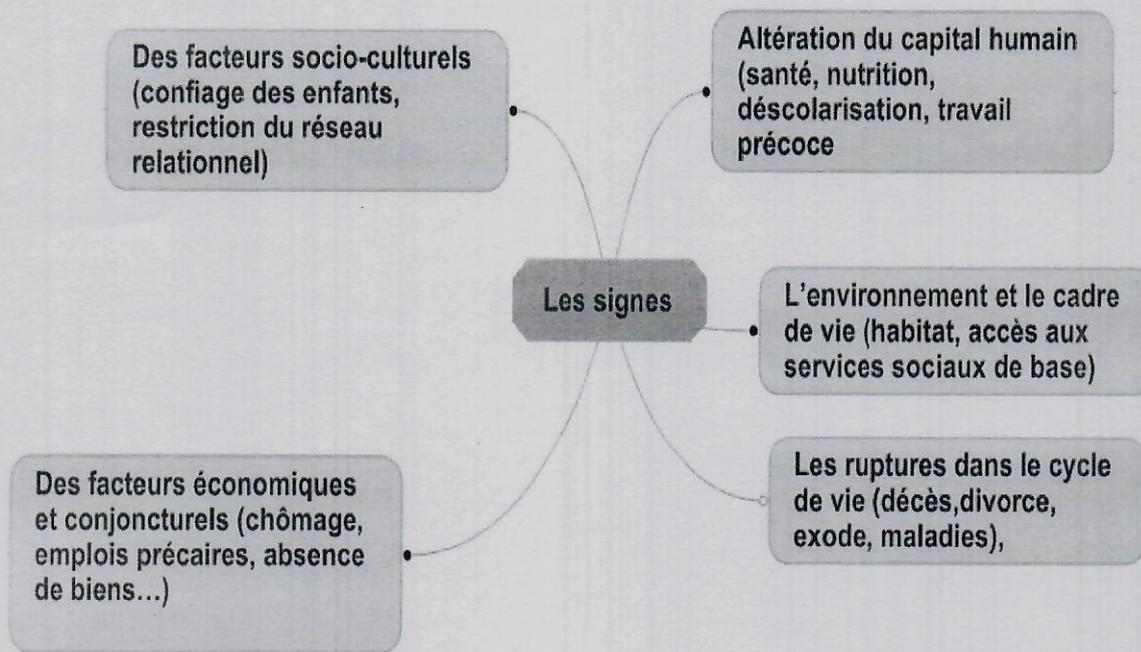
Cela est revenu à faire le point sur « qu'est-ce qu'être pauvre ? » dans les représentations des enquêtés. Comment cette pauvreté se manifeste-t-elle dans les différentes sphères de la vie et du point de vue des générations ?

Globalement, il est ressorti de l'exploitation des données, qu'il est évident que la pauvreté peut être ressentie de plusieurs façons chez les individus, les ménages. Par contre, il est aussi apparu que le pauvre est un individu privé d'un minimum de commodités de base jugées préalables à l'atteinte d'une certaine qualité de vie. Ces incommodités qui se recoupent même partiellement ou se renforcent mutuellement tendent à conforter l'idée d'une pauvreté multidimensionnelle et multiforme.

La manifestation est la marque visible des préjudices subis. Ce sont les signes perceptibles de l'impact des conséquences sur l'individu ou sur le groupe. Elles transparaissent comme une caractéristique lisible que les pauvres évoquent ou portent en eux. Il relève des données de l'enquête biographique que la pauvreté se manifeste de diverses manières au niveau de l'individu ou de son ménage, de son environnement extérieur immédiat, mais également au cours de son existence. Cela signifie que les signes et les représentations de la pauvreté sont mouvants selon qu'il s'agit de l'individu lui-même ou de sa famille, de son environnement extérieur immédiat. Par ailleurs certaines manifestations de la pauvreté seront plus visibles en fonction du cycle de vie de l'individu, à savoir l'enfance, l'âge adulte ou la vieillesse.

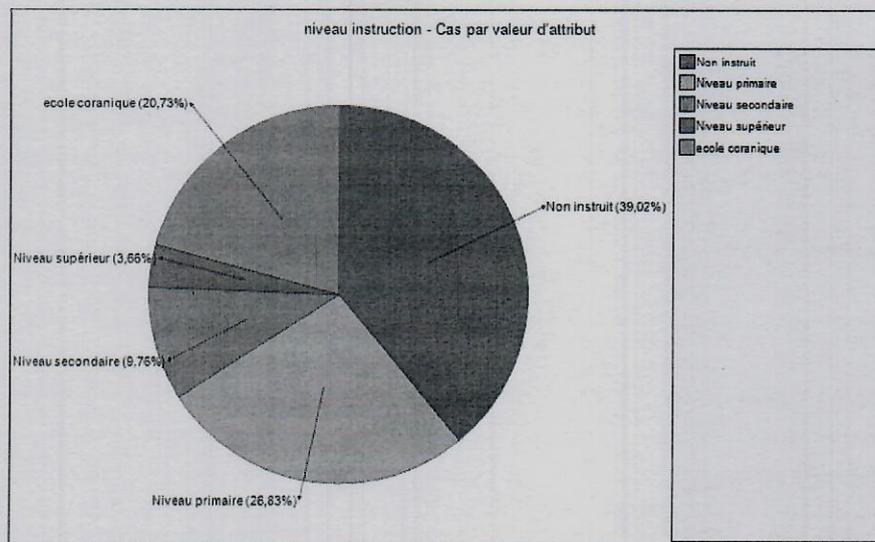
L'analyse des récits de vie a permis de catégoriser un ensemble de signes de la pauvreté selon deux composantes : interne et externe. La composante interne relève des conditions de vie de l'individu et du ménage d'appartenance tout au long de la vie compte tenu de la situation de la génération antérieure et postérieure. Quant à la composante externe, elle porte sur les manifestations liées à l'accès aux infrastructures, aux marchés et à la configuration du réseau relationnel.

Ces signes bien que divers, ont pu être regroupés selon des catégories de facteurs (voir schéma), qui relèvent tant de l'altération du capital humain, de rupture dans le cycle de vie, que de facteurs naturels (surtout en milieu rural), économiques et sociaux.



Parmi ces manifestations du vécu de la pauvreté, on relève une très forte tendance à la déscolarisation et à la non-scolarisation dans les ménages enquêtés. En effet, la part des non instruits et de ceux qui ont arrêté l'école dès le cycle primaire, correspond à 65 % de l'échantillon. Les facteurs affectant le devenir scolaire des enfants sont nombreux, relevant à la fois des conditions de vie et des revenus du ménage (travail précoce), de la structure familiale (ménage de grande taille, divorce, déplacement, monoparentalité), du rapport à l'éducation des parents et des aspirations des familles et de l'accès difficile aux services de l'éducation dans les zones enclavées ou trop éloignées. La figure suivante sur le niveau d'instruction des individus enquêtés montrent la prépondérance des non instruits.

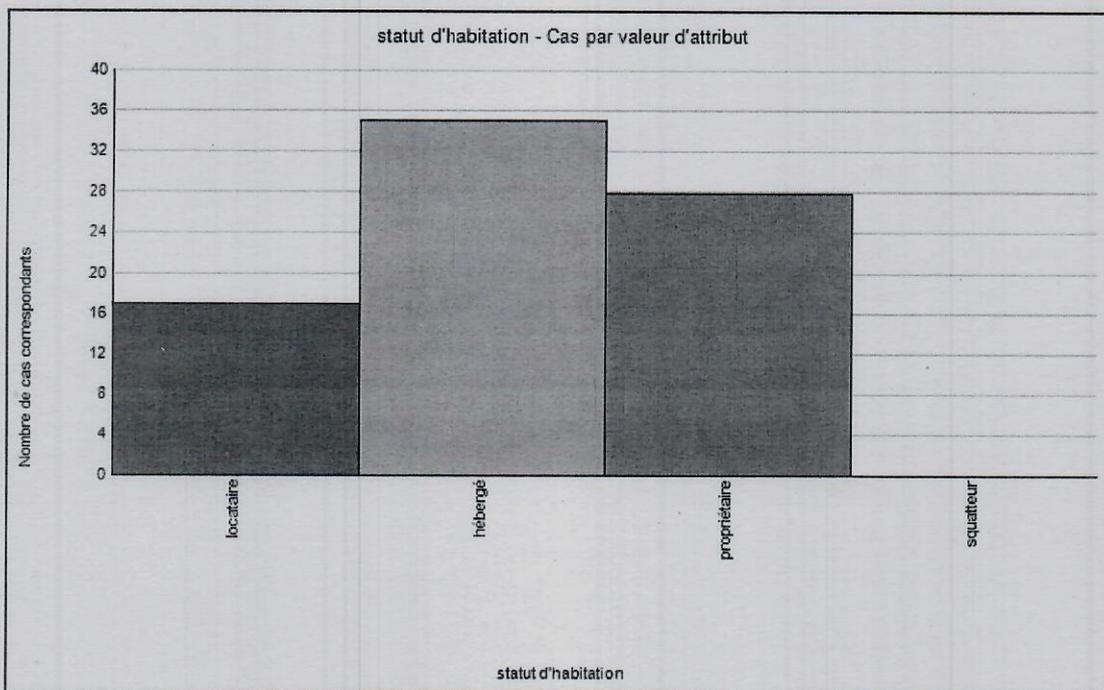
Graphique 3 : Niveau d'instruction des enquêtés



Les aspirations faibles des familles en matière d'éducation, produisent un effet néfaste sur la scolarisation des enfants. Les enfants ne bénéficient pas d'un soutien des parents qui, eux-mêmes, n'ont pas étudié ou ont interrompu très tôt leur scolarité. Aussi souvent la décision d'arrêter l'école est une décision prise par l'enfant, soit sans l'avis des parents, soit avec le soutien de ces derniers. C'est ainsi que M.F résidant en banlieue dakaroise nous confie : « *J'ai pas trop duré à l'école, j'ai arrêté au CE1, j'étais bien à l'école, mais je ne voulais pas continuer, et en plus je vivais dans une très grande famille, les parents ne s'occupaient pas de notre éducation comme il le faut, il y avait trop de laisser aller. J'ai arrêté l'école 2 mois sans que mes parents soient au courant et pourtant nous étions dans la même maison* ».

Une autre caractéristique marquante du vécu des pauvres est la précarité résidentielle, l'hébergement à la périphérie et dans des zones enclavées et inondables et l'instabilité résidentielle. Une large part des personnes enquêtées comme le montre le schéma suivant possède le statut d'hébergé dans les ménages dans lesquels ils vivent.

Graphique 4 : Ventilation des individus selon le statut résidentiel



Cette précarité du statut résidentiel est dans certains cas transmise dans la mesure où les enfants héritent de ce statut d'hébergé des parents. Toutefois, on note des stratégies d'appoint qui relèvent de la solidarité entre individus originaires de la même région pour palier cette précarité résidentielle. Cette situation a été vécue par F.L 80 ans à Grand Yoff qui s'est retrouvé pendant un temps sans logis au décès de sa mère : « *Quand à ma mère est décédée, on a quitté la maison qu'on nous avait prêtée* ». Par contre, cet extrait montre bien que celles-ci étant transitoires, peuvent être remises en cause à tout moment surtout par les nouvelles générations moins enclines à l'accueil de nouveaux membres dans le ménage.

Conclusion partielle

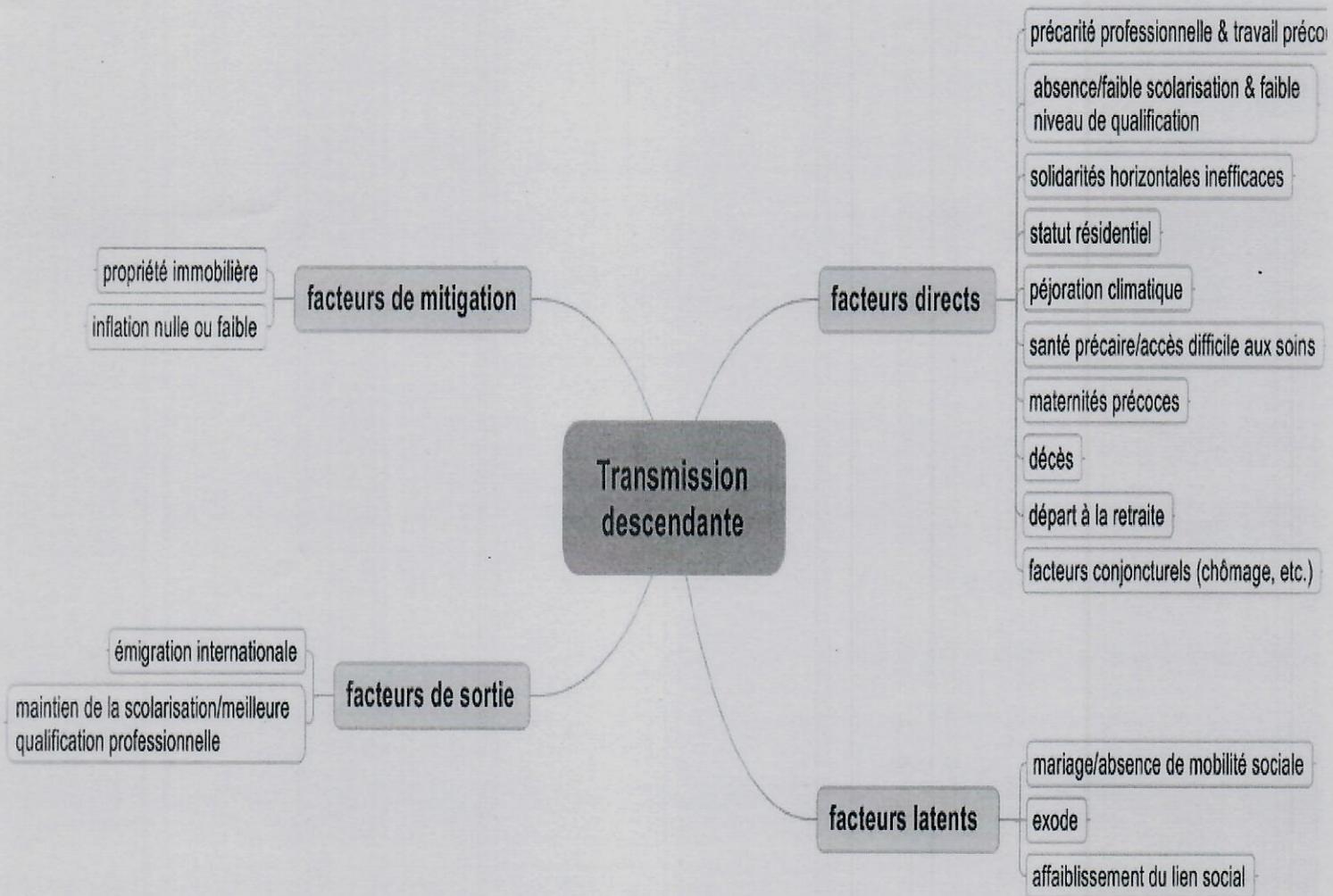
L'intérêt de ce passage (non exhaustif) en revue des différentes manifestations de la pauvreté a été donc l'identification des éléments participant de la pauvreté. L'objet d'une telle analyse qualitative ou compréhensive de la pauvreté fut alors de rendre intelligibles les réalités vécues de la pauvreté telles qu'elles sont exprimées par les enquêtés. L'enchaînement des épisodes dans la vie des individus est très révélateur de la corrélation entre les différentes dimensions de la pauvreté se renforcent mutuellement. Ce cumul de désavantages, privations, d'absences de potentialités et de perspectives fige bien souvent les parcours individuels dans une situation de pauvreté et mettent en évidence entre les dimensions et leurs interrelations dans le processus de la pauvreté.

Globalement, il ressort de l'analyse du vécu de la pauvreté que la pauvreté monétaire permet une mesure immédiate de la pauvreté, la pauvreté des conditions de vie en retrace les caractéristiques palpables et la pauvreté des potentialités en exprime les conséquences et la persistance. C'est cette persistance qui est questionnée dans la partie suivante sur les facteurs et mécanismes de transmission.

IV - FACTEURS ET MECANISMES DE TRANSMISSION DE LA PAUVRETE AU SENEGAL

L'approche qualitative et biographique adoptée ici a favorisé la production de discours narratifs dont il émerge principalement les manifestations de la pauvreté au Sénégal, mais aussi les différents facteurs de transmission entre les générations constitutives d'un ménage, les facteurs de mitigation (ou de ralentissement) et les facteurs d'interruption de la transmission de la pauvreté.

La transmission de la pauvreté au niveau de la chaîne générationnelle, traduit ainsi un phénomène de contamination de la situation de pauvreté entre des individus d'un même ménage mais appartenant à des générations différentes. Les facteurs qui demeurent à l'origine de cette contamination sont multiples et peuvent être classés en deux types : les facteurs manifestes et directs d'une part, et les facteurs latents ou indirects d'autre part.



I.- LES FACTEURS MANIFESTES ET DIRECTS DE TRANSMISSION DE LA PAUVRETE

Les facteurs manifestes ou directs de transmission de la pauvreté qui seront plus développés ici pour les besoins de l'article, désignent un ensemble de facteurs dont l'existence effective entraîne de facto une situation de pauvreté chez les autres des membres du ménage, notamment chez les membres dépendants. La dépendance d'une génération à l'égard d'une autre (dépendance intergénérationnelle), comme celle des enfants mineurs (ou dépendants) à l'égard des parents, offre un cadre de manifestation de ces facteurs directs à travers les facteurs suivants :

- La transmission d'un statut socioprofessionnel précaire et le travail précoce

Il ressort des récits de vie que dans les ménages pauvres, les générations jeunes accèdent généralement aux mêmes statuts socioprofessionnels que leurs parents. Or la précarité de ces statuts socioprofessionnels ne favorise pas la sortie de la situation de pauvreté. Parmi les principaux statuts socioprofessionnels qui favorisent la transmission de la pauvreté entre les différentes générations d'un ménage, on relève notamment ceux de migrants nationaux, de domestiques, de vendeurs détaillants et informels, de journaliers, de cultivateurs (ou de paysans). Ainsi, de manière générale, les statuts socioprofessionnels dont héritent les enfants issus de ménages pauvres semblent contribuer à les maintenir dans la pauvreté à l'âge adulte. Par ailleurs, on relève une initiation précoce au travail chez les enfants issus de ménages pauvres. Cette mobilisation précoce de la force de travail des enfants en vue de contribuer partiellement à la satisfaction des besoins élémentaires du ménage s'avère tout de même productive dans le court terme, même si cela entrave leur scolarisation, leur capacité de développer des compétences professionnelles à forte rentabilité économique.

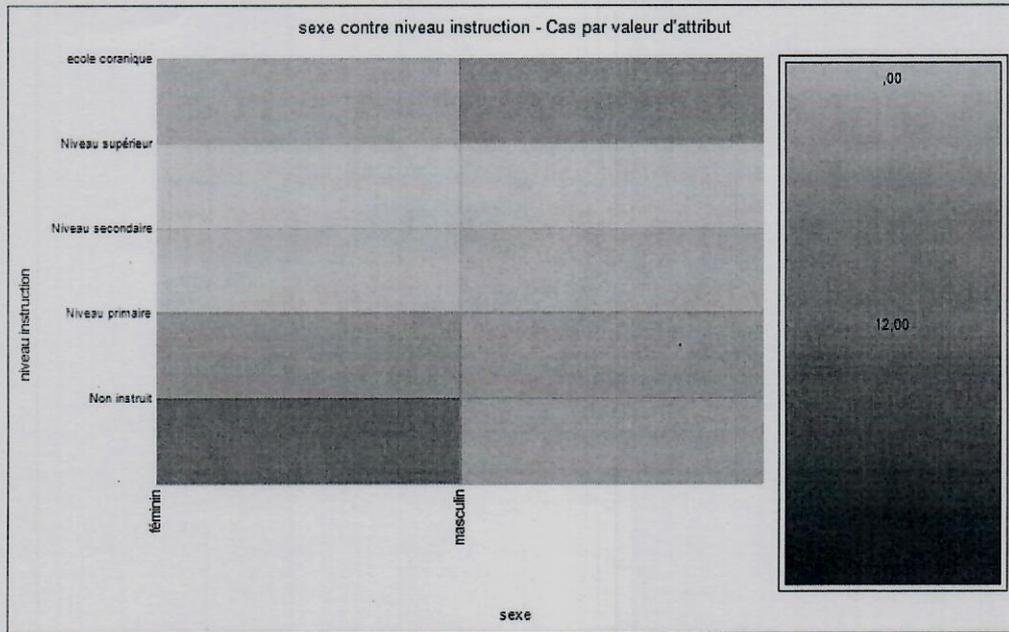
En effet, le fait que les jeunes générations dans les ménages pauvres entrent de manière précoce dans la vie active et exercent les mêmes emplois précaires à faible revenu que la génération de leurs parents, reste largement répandue chez la plupart des enquêtés. Toutefois, ce facteur de transmission semble plus courant dans les ménages dirigés par des femmes, où l'on remarque que les filles deviennent le plus souvent des domestiques comme leurs mères et cela dès l'enfance. Plus généralement, les données à première vue révèlent que le faible pouvoir économique résultant de la précarité du statut socioprofessionnel des ascendants entraîne une précarité chez les descendants à l'entrée de la vie professionnelle.

- L'absence ou l'abandon de la scolarisation et le faible niveau de qualification

L'absence de scolarisation et l'abandon de la scolarité chez les enfants mineurs dès le cycle primaire demeurent récurrents dans les ménages pauvres. Ces deux phénomènes s'expliquent notamment par l'absence de moyens pour assurer la scolarisation des enfants mais aussi par la nécessité de générer des ressources complémentaires pour le ménage. Aussi ces deux phénomènes s'inscrivent dans une stratégie de survie familiale qui vise à maximiser les ressources et à les utiliser pour la satisfaction des besoins primaires tels que l'alimentation et le logement. Néanmoins, ces stratégies adoptées par les chefs des ménages pauvres tendent ainsi à reléguer l'éducation des enfants au second plan et surtout celle des filles pour pouvoir faire mieux pour les garçons. Elles compromettent ainsi en tout cas pour les membres négligés de la fratrie, les possibilités d'investissement dans le

capital humain à moyen et long terme. Cela n'est pas étonnant que l'on retrouve un plus faible niveau de scolarité chez les femmes que chez hommes comme le montre bien la figure suivante.

Graphique 5 : Corrélation entre le niveau d'instruction et le sexe



Pourtant, il apparaît dans le récit de M.F, 65 ans, que le fait d'investir dans la scolarité d'un seul enfant au détriment des autres a permis d'avoir une scolarité aboutie et de rompre avec le processus de reproduction de la catégorie professionnelle. En effet, parmi les enfants de cette enquêtée, seule sa fille ayant été jusqu'en classe de terminale n'a pas reproduit le statut socioprofessionnel précaire de sa mère en devenant institutrice M.F., une enquêtée de 65 ans raconte à propos de ces enfants : « Quant à ceux qui me restaient ils ont tous eu la chance d'aller à l'école. Mais une seule a pu poursuivre ses études jusqu'en terminale. Les autres par faute de moyens ont tous très tôt abandonnés leur cycle primaire. Les deux autres filles étaient des domestiques, quant aux garçons les deux jumeaux étaient des apprentis tailleurs et l'autre il faisait du commerce (petit) ».

- L'inefficacité des solidarités horizontales

Les solidarités horizontales désignent les différentes formes d'entraide et d'assistance provenant du réseau relationnel, de l'entourage familial ou encore du voisinage. Néanmoins, en ce qui concerne les ménages pauvres, les solidarités horizontales se révèlent souvent insuffisantes pour sortir de la pauvreté. Les membres du réseau relationnel, de l'entourage familial ou encore du voisinage se trouvent généralement dans des situations de précarité et de pauvreté plus ou moins identiques à celles vécues par les personnes enquêtées. La notion de bricolage pour assurer la survie quotidienne caractérise aussi bien les personnes enquêtées que les membres du réseau relationnel, de l'entourage familial et du voisinage dans la plupart des cas. Ainsi, déclare M.B., un enquêté de 50 ans : « Mes frères n'ont pas de salaire fixe, ils ne sont que des ouvriers « Danu taqale rek » (ils bricolent). Chaque jour chacun donne ce qu'il a et on gère ». Il faut noter ici que c'est dans cette absence de soutien que, des stratégies de gestion des manques, se sont révélées les plus

remarquables. Il a été souvent observé dans la banlieue de Dakar, des expériences d'hébergements, de cohabitation et décohabitation, de cuisines collectives et rotatives en fonction des opportunités entre différents noyaux familiaux ou de voisinage. Ces stratégies sont souvent de l'initiative des jeunes générations qui ont semblé intégrer l'inefficacité des solidarités gratuites qui sont de plus en plus réduites et qui sont plus dans des systèmes de mutualisation pour faire face aux adversités.

- **Le statut résidentiel et la situation géographique**

Le type, le statut résidentiel et les conditions d'habitat sont souvent apparus comme l'une des manifestations les plus évidentes de la pauvreté au cours des récits réalisés. L'habitat en baraque, le plus souvent sans eau ni électricité symbolise le principal type d'habitat de pauvres, notamment dans les zones urbaines et périurbaines. En outre, l'instabilité résidentielle (fait de changer souvent de logement) et la promiscuité résidentielle (fait d'occuper une chambre à plusieurs sont aussi des manifestations de la pauvreté du ménage. De ce fait, le statut résidentiel constitue un facteur manifeste de transmission de la pauvreté entre les générations, notamment des générations adultes vers les générations jeunes (celles des enfants). La transmission de la pauvreté par le biais du statut résidentiel produit par ailleurs de nombreux effets négatifs sur les membres du ménages, notamment les plus vulnérables comme les enfants. La pauvreté et la précarité de l'habitat ne privent pas uniquement du confort minimal nécessaire au développement de l'individu. Pauvreté et précarité résidentielles entraînent également un abandon ou une interruption de la scolarisation pour les enfants. Dans les zones périurbaines (Dakar et autres villes), les inondations ont retardé considérablement la reprise des cours et occasionné des déplacements des ménages. L'exposition à un risque d'échec scolaire, renforcé par un risque sanitaire et alimentaire vient renforcer la vulnérabilité des enfants. Là également, les jeunes générations, surtout les garçons issus des zones périphériques de Dakar, ont semblé « digérer » ces adversités et mettent en œuvre bon nombre de stratégies pour limiter les restrictions en termes de mobilité vers les centres urbains. Chaque matin, des bouts de ressources venant des voisins ou des parents sont réunis pour rallier le centre de la ville, afin de saisir les opportunités de travail journalier ou de petit commerce.

- **La péjoration climatique**

Dans certains ménages d'origine rurale notamment, on relève que le phénomène de péjoration climatique est considéré comme un facteur déterminant de pauvreté du ménage et transmission de la pauvreté entre les générations. Cette péjoration climatique, synonyme de baisse considérable de la pluviométrie pendant des années, a eu comme conséquence la remise en cause de la sécurité alimentaire de certains ménages ruraux et agricoles, et entraîné dans bon nombre de cas une baisse des revenus agricoles et une sévère dégradation des conditions de vie. Elle a par ailleurs contribué à accentuer le mouvement d'exode vers les centres urbains et périurbains, à la recherche d'occasions d'emplois souvent mal rémunérés. Ainsi, du fait de ses effets sur la sécurité alimentaire et les revenus des ménages ruraux, la péjoration climatique et la baisse pluviométrique des décennies passées ont constitué un important facteur de privations au sein des ménages et de transmission de la pauvreté des conditions de vie et moyens de subsistance.

Certains chefs de ménages se sont retrouvés dans l'incapacité de satisfaire un certain nombre de besoins élémentaires de leurs ménages, notamment les besoins alimentaires et nutritionnels. Ainsi, Mor, 66 ans, d'origine rurale et issu benjamin d'une famille qu'il qualifie lui-même de nombreuse, raconte au sujet de son enfance et de ses parents : *« J'ai commencé à apprendre un métier quand j'avais 19 ans, car il n'y avait plus assez de pluie, la récolte n'était plus abondante. Ce que l'on récoltait ne suffisait même pas pour la nourriture, on n'avait souvent des problèmes à la maison. Et vous savez que ce n'est pas facile de nourrir une grande famille. J'ai vu tous les problèmes que rencontraient mes parents et cela m'a poussé à abandonner les champs et trouver une profession afin de ne pas connaître le même sort que mon père. C'est-à-dire sans les champs il ne peut rien obtenir. Tous mes autres frères aussi étaient des agriculteurs. D'après mon père, ce grand champ il l'avait hérité de son père. Mais nous, quand il est décédé, nous l'avons partagé »*. Mais à travers ce récit, apparaît également que de ces conditions de vie difficiles, de nouvelles expériences de diversification des opportunités s'imposent aux jeunes générations issues des ménages ruraux.

- La maladie

La maladie constitue une période de fragilisation et de renforcement de la précarité du ménage sur le plan économique notamment, pour diverses raisons. Tout d'abord, la maladie génère des coûts. Le coût financier de la maladie est d'autant plus ressenti quand il s'agit de ménages pauvres. De ce fait, les enfants issus de ménages pauvres sont victimes de privation des soins sanitaires ou ont un accès difficile aux soins de santé du fait de la difficulté des parents d'assurer convenablement les coûts de prise en charge de la maladie. En conséquence, lorsque survient la maladie, la transmission de la pauvreté entre les générations s'effectue par le retard ou l'absence de soins de santé, le recours aux modes thérapeutiques traditionnels. Ces différentes situations ont généralement pour conséquence, chez les enfants mineurs notamment, l'aggravation de leurs handicaps physiques et intellectuels. Mais il faut préciser que les solidarités horizontales qui s'expriment de plus en plus dans des conditions bien définies (dont la maladie fait partie), peuvent apporter le soutien nécessaire qui peut permettre de sortir des situations extrêmes.

Aussi, on relève des opportunités de soutien qui sont justifiées et réalisées en réponse à la fragilisation et à la précarisation causées par la maladie. Dans le cas de F. Lam, 80 ans, aucun enfant vivant et trois neveux à sa charge, la stratégie a constitué à demander l'hébergement par un proche : *« Quand mon mari était gravement malade dit-elle, j'ai déménagé chez mon grand frère qui habitait la même rue. Et je suis restée chez lui pendant des années. En ce moment je louais ma maison et c'est avec l'argent de la location que je soignais mon mari. Il y avait 3 chambres dans la maison et chaque locataire payait 1500 F ce qui me faisait 4500 F par mois, à l'époque c'était de l'argent. Quand ma belle sœur est décédée, mon grand frère a pris une autre épouse et c'est en ce moment que j'ai décidé de retourner chez moi avec mon mari et mes nièces »*.

D'autres facteurs plus ou moins directs et immédiats ont été relevés tels que les maternités précoces, tout comme les divorces, aboutissent à des situations de monoparentalité. En l'absence de soutien et d'assistance extérieure, les ménages pauvres monoparentaux subissent encore plus que les ménages biparentaux, une dégradation plus sévère de leurs conditions de vie compte tenu de la faiblesse des revenus. Il ressort des récits que la monoparentalité au sein des ménages pauvres en l'occurrence constitue un facteur de transmission de la pauvreté tant dans le cours terme que le moyen terme.

Dans l'analyse des facteurs de risque manifestes et directs de transmission de la pauvreté entre les générations au Sénégal, la conjoncture économique notamment occupe également un rôle déterminant. Parmi les facteurs conjoncturels, le chômage demeure récurrent dans bon nombre de récits réalisés. Le chômage, dans la plupart des ménages pauvres, est essentiellement lié à l'absence de formation et qualification professionnelles de haut niveau ainsi qu'à l'exercice d'emplois précaires. Aussi, la perte d'un emploi et la difficulté d'insertion et de réinsertion professionnelle du chef de ménage ou de son conjoint sont compensés par un bricolage professionnel (« takkalé » en wolof) qui ne permet pas aux chefs de ménage de prendre en charge convenablement les besoins du ménage. En conséquence, c'est le caractère durable du chômage et du bricolage professionnel qui ouvre la voie à la transmission de la pauvreté au sein du ménage, à travers l'expérimentation quotidienne et durable de plusieurs privations. Le caractère durable du chômage accentue la précarité du ménage, le renforcement et l'accumulation des manques. Plus particulièrement, le chômage du chef de ménage ou de son conjoint, du fait de la restriction et de la rareté des ressources qu'il engendre, affecte souvent par divers mécanismes les conditions de vie actuelles et futures des enfants mineurs et dépendants.

De manière générale, l'analyse des facteurs directs de transmission de la pauvreté au Sénégal montre que la forte dépendance entre les générations, et notamment celles des générations jeunes (enfants) à l'égard de leurs parents, est au centre des différents mécanismes. Cette dépendance, à la fois financière et matérielle, tient en grande partie au manque de transferts de ressources matérielles directement destinés aux enfants. La réduction de cette dépendance, par le biais de la diversification des types de transferts notamment horizontaux initiés par les jeunes générations constitue incontestablement une voie d'atténuation des facteurs directs de transmission de la pauvreté entre les générations au sein des ménages pauvres.

Conclusion partielle

Les données d'enquête amènent deux constats principaux. Le premier est que la pauvreté demeure encore difficile à combattre au Sénégal et que celle-ci est vécue sur une longue période dans la vie de l'individu ou du ménage. Le second est qu'elle n'est pas toutefois une situation irrévocable, plusieurs facteurs peuvent contribuer à mettre fin à sa transmission entre les différentes générations d'un ménage en l'occurrence. Il en est ainsi des transferts internationaux de ressources, d'une scolarisation aboutie et d'une meilleure qualification professionnelle.

La transmission intergénérationnelle de la pauvreté au Sénégal n'est pas un phénomène uniforme, ce qui signifie qu'elle s'opère à travers plusieurs mécanismes. Ainsi, les résultats de l'étude montrent que la transmission de la pauvreté entre les générations s'effectue par une combinaison de facteurs. Autrement dit, elle résulte de l'accumulation de plusieurs handicaps et de vulnérabilités qui apparaissent soit de manière synchronique soit progressivement que l'analyse des différents mécanismes de transmission de la pauvreté entre les générations contribuera à éclairer.

II- LES PRINCIPAUX MECANISMES DE TRANSMISSION INTERGENERATIONNELLE

Il est ressorti de l'étude que la transmission intergénérationnelle de la pauvreté au Sénégal résulte d'une pluralité de facteurs, ce qui donne également à la transmission un caractère multidimensionnel. La combinaison des facteurs de transmission spécifiques au Sénégal permet d'identifier plusieurs mécanismes de transmission.

Du point de vue de la dimension temporelle, on peut identifier deux types de transmission de la pauvreté entre les générations. Il s'agit du modèle de la transmission active et directe d'une part, et du modèle de la transmission rampante d'autre part. Cette dimension temporelle est peu prise en compte dans les différentes théories de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Or, la mise en œuvre de politiques efficaces de lutte contre la pauvreté chronique nécessite tenir de la temporalité de la transmission. A travers cette dimension temporelle, il apparaît que la lutte contre la pauvreté et l'interruption de la transmission intergénérationnelle en particulier, nécessitent tout à la fois des stratégies ponctuelles (face aux facteurs conjoncturels) et stratégies inscrites dans la longue durée (face aux facteurs structurels).

Ces mécanismes génériques de transmission intergénérationnelle de la pauvreté élaborés à partir d'un critère temporel, comprennent néanmoins plusieurs mécanismes qu'il conviendra d'analyser.

- La transmission active et directe

La transmission intergénérationnelle active et directe renvoie au fait que la situation de pauvreté d'un individu ou d'une génération entraîne immédiatement la pauvreté d'autres individus. C'est par exemple lorsque la pauvreté des parents affecte la situation des enfants et entraîne des privations pour ceux-ci ou lorsque le basculement dans la pauvreté des adultes entraîne la pauvreté des ascendants âgés. Le facteur déterminant dans le modèle de la transmission active et directe demeure la relation de dépendance qui lie des individus (au sein du ménage) ou des groupes d'individus à l'échelle familiale, communautaire ou sociétale. Plus cette dépendance est forte entre le chef de ménage (ou le principal pourvoyeur de ressources) et les autres membres, plus ces derniers subissent les conséquences négatives et/ou positives de sa situation. C'est ainsi que l'irrégularité ou la faiblesse des ressources des principaux pourvoyeurs de revenus du ménage affecte directement et dans l'immédiat les conditions de vie et la survie des autres.

La relation de dépendance au sein des ménages pauvres enquêtés est sous-tendue tant par les liens biologiques que les multiples formes de lien social (voisinage, amitié, mariage, etc.). Pouvant être partielle ou totale, la relation de dépendance se manifeste par la prise en charge des besoins individuels ou collectifs. Il relève de l'étude qu'avant l'âge de douze ans, la dépendance des enfants à l'égard des parents est à la fois très forte et totale. A partir de cet âge celle des filles à l'égard des parents s'assouplit du fait de leur initiation précoce au travail, tandis que celle des garçons a tendance à continuer jusqu'à la sortie de l'adolescence.

La transmission active et directe de la pauvreté entre les générations s'opère par la combinaison de plusieurs facteurs. Dans le processus de transmission intergénérationnelle de la pauvreté, il convient

d'identifier deux catégories d'acteurs que sont les « diffuseurs » et les « récepteurs ». Dans un contexte de transmission descendante, les diffuseurs correspondent aux générations supérieures tandis que les récepteurs sont les générations inférieures. Au sein du ménage, il s'agira respectivement des parents (ou des grands-parents) d'une part et des enfants ou petits-enfants d'autre part.

Pour ce qui concerne la transmission active et directe, on relève les mécanismes sont fortement liés à la combinaison des facteurs suivants :

- les facteurs économiques et résidentiels ;
- les facteurs conjoncturels et professionnels ;
- les facteurs démographiques et climatiques ;
- les facteurs économiques et scolaires.

Dans le cas présent, l'analyse a été centrée sur les deux facteurs déterminants de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté au sein de la famille ou du ménage. Néanmoins, il est courant qu'aux facteurs prépondérants, s'ajoutent d'autres facteurs qui renforcent le mécanisme de transmission.

- **La transmission par les facteurs économiques et résidentiels**

Les mécanismes de transmission intergénérationnelle de la pauvreté combinant les facteurs économiques et résidentiels se retrouvent aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Dans ce cas, les parents ou les grands-parents sont dans une situation de pauvreté se manifestant par une insuffisance des ressources financières et des conditions d'habitat dégradées et précaires. Cette situation de pauvreté économique et résidentielle peut être ancienne ou récente. Néanmoins, la situation de pauvreté des parents se transmet de manière mécanique aux enfants, notamment à bas âge ou mineurs, du fait de leur dépendance totale vis-à-vis de la situation économique et résidentielle de leurs parents. Autrement dit, l'individu expérimente la pauvreté dès sa naissance du fait de la situation de ses parents. Parmi les stratégies de lutte contre ce mécanisme de transmission combinant les facteurs économiques et résidentiels, figure le plus souvent la pratique du « confiage », soit le fait d'envoyer l'enfant dans une famille adoptive et supposée plus apte à satisfaire les besoins de l'enfant. Néanmoins, les données de l'enquête réalisée montrent que cette pratique n'est pas toujours opérante dans la mesure où les familles d'accueil des enfants confiés peuvent être dans des conditions de pauvreté similaires à celles de la famille d'origine de l'enfant.

Pour certains ménages, c'est la combinaison du facteur économique et du facteur résidentiel qui produit la transmission immédiate de la pauvreté et non un facteur considéré isolément. C'est aussi la raison pour laquelle ce mécanisme de transmission intergénérationnelle de la pauvreté se situe en marge des théories de la transmission exclusivement centrées sur les ressources économiques. Ainsi, les ressources économiques disponibles ne permettent souvent aux ménages pauvres d'améliorer leurs conditions d'habitat. Au demeurant la précarité des conditions d'habitat, voire de l'environnement résidentiel, contribue à compromettre le développement du capital humain au sein des ménages pauvres, en particulier chez les enfants et les plus jeunes. Il convient de rappeler ici que le développement du capital humain doit aboutir en partie à l'amélioration des ressources économiques des ménages par divers mécanismes.

La prépondérance des facteurs économiques et résidentiels dans la transmission de la pauvreté engendre principalement la transmission de la pauvreté monétaire, de la pauvreté des conditions de vie, mais aussi la pauvreté des capacités aux jeunes générations.

Ce mécanisme de transmission révèle en définitive un type particulier de ménage exposé aux risques de transmission de la pauvreté. Ce ménage se caractérise par de faibles ressources économiques.

- **La transmission par les facteurs conjoncturels et professionnels**

La combinaison de facteurs conjoncturels et professionnels défavorables constitue également un canal déterminant de transmission de la pauvreté entre les différentes générations. A l'instar du mécanisme précédent, on retrouve celui-ci aussi bien dans les zones urbaines que les zones rurales. Le chômage de longue durée notamment, les emplois précaires et faiblement rémunérés, l'inflation élevée que subissent les chefs de ménages pauvres influencent directement et négativement la situation de leurs enfants. Caractérisé par une forte réduction ou une insuffisance des ressources du ménage, ce mécanisme de transmission entraîne plusieurs formes de pauvreté dont les principales demeurent la pauvreté monétaire, la pauvreté des conditions de vie, la pauvreté alimentaire ou calorique, et aussi la pauvreté des capacités.

En outre, on relève que même les ménages pauvres de petite taille demeurent affectés par ce mécanisme de transmission de la pauvreté fondé principalement sur la combinaison de facteurs conjoncturels et professionnels défavorables.

- **La transmission par les facteurs démographiques et climatiques**

Bien que n'étant pas spécifique au milieu rural, on relève que la combinaison entre certaines situations sur le plan démographique et des facteurs climatiques défavorables représente un mécanisme récurrent de transmission de la pauvreté en milieu rural. Les ruraux en prise avec la pénurie foncière, l'allongement des périodes de sécheresse, la baisse de la pluviométrie ou au contraire les excédents pluviométriques, entraînent une diminution des récoltes, du bétail, et plus généralement des revenus agro-pastoraux. Des ménages de moyenne ou de grande taille s'appauvrissent soudainement ou voient leur situation de pauvreté s'aggraver à cause des effets de la péjoration climatique sur leurs conditions de vie. Dans le secteur de la pêche, la raréfaction du poisson qui relève tout à la fois d'actions anthropiques et naturelles entraînent aussi des conséquences négatives pour les ménages dépendant de cette ressource. Elles remettent en cause la sécurité et l'équilibre alimentaires du ménage, notamment celles des membres les plus vulnérables. A travers ce mécanisme déterminé par la prépondérance des facteurs démographiques et climatiques, se transmet principalement la pauvreté alimentaire ou calorique.

Au Sénégal, ce sont les ménages pauvres de grande taille et dont les ressources proviennent du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche) demeurent particulièrement affectés par ce mécanisme.

- **La transmission par les facteurs économiques et culturels**

Elle est caractérisée par une accumulation de faibles ressources économiques et d'un faible capital culturel. Comme la théorie des ressources économiques, la théorie du capital culturel est insuffisante à elle seule pour expliquer la reproduction sociale de la pauvreté ou la transmission intergénérationnelle de pauvreté. Dans le cas présent, les chefs de ménages pauvres jouissent d'un faible niveau scolaire, en plus de la faiblesse de leurs revenus, ce qui limite à court et long terme leur investissement dans le développement du capital humain des enfants, mais également la satisfaction de leurs besoins à différents niveaux (alimentaire, scolaire ou éducatif, professionnel).

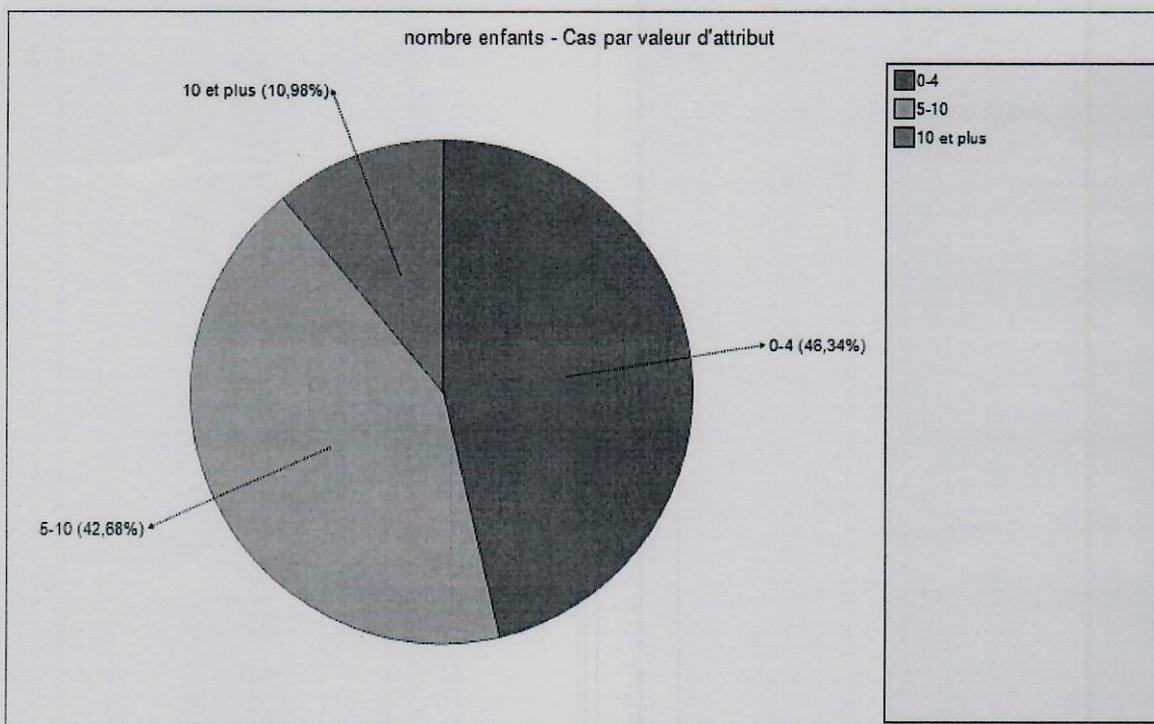
La pauvreté des capacités, du capital, et la pauvreté monétaire sont les formes de pauvreté découlant directement de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté par les facteurs économiques et culturels.

Les ménages les plus affectés par ce modèle de transmission sont les ménages dotés de faibles ressources économiques et dont les membres ont été non-scolarisés ou très tôt déscolarisés.

- **La transmission par les facteurs démographiques et de conjoncture économique**

Lorsque dans un ménage pauvre, le décès du principal pourvoyeur de ressources correspond avec une période de chômage des autres membres, il y a non seulement une dégradation générale des conditions de vie du ménage mais également une transmission de plusieurs formes de pauvreté aux générations jeunes (ou inférieures). Il s'agit de la pauvreté monétaire, de la pauvreté calorique, de la pauvreté des conditions de vie, ou encore de pauvreté des capacités. Le schéma suivant montre bien que les ménages sont en majorité de grande taille avec au moins 5 enfants. La combinaison des événements démographiques (décès des pourvoyeurs de ressources ou des grossesses prématurées), et les facteurs conjoncturels ou économiques défavorables, entraînent une réduction de transferts familiaux en faveur des jeunes générations.

Graphique 6 : Nombre d'enfants- Cas par valeur d'attribut



En somme, c'est dans les ménages de grande taille avec de nombreux enfants et des actifs sans emploi, sous-employés, qui comptent des pourvoyeurs de ressources décédés ou invalides, que l'on observe le plus ce mécanisme de transmission de la pauvreté entre les générations.

- **La transmission de la pauvreté par les facteurs économiques et sanitaires**

A l'origine de la transmission de la pauvreté entre les générations, se trouvent généralement l'avènement d'une maladie combiné à une absence des ressources économiques (ou une réduction importante de celles-ci du fait de la maladie). Il s'agit là aussi d'un mécanisme de transmission active et directe de la pauvreté entre les générations très récurrent. Il s'observe aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. L'absence ou l'insuffisance des ressources économiques renforce la maladie qui, à son tour, réduit les possibilités et les capacités financières du ménage. Cette situation qui oblige par ailleurs d'affecter une partie des ressources du ménage aux dépenses thérapeutiques, entraîne une restriction des transferts du ménage vers les jeunes générations.

De manière générale, la plupart des ménages pauvres sont exposés à ce mécanisme de transmission directe et active de la pauvreté entre les générations, du fait notamment de leur exclusion du système national de sécurité sociale. Au Sénégal, les ménages les plus pauvres assurent leur survie à travers l'exercice d'activités informelles. Or celles-ci ne donnent pas accès aux prestations de sécurité sociale permettant à l'individu de continuer à se prendre en charge ainsi que ses ayant-droits lorsque surviennent certaines éventualités comme la maladie.

Conclusion partielle

Il est nettement apparu dans l'analyse des facteurs directs de la transmission de la pauvreté entre les générations, la variable économique liée à l'emploi et les revenus des parents est le facteur critique majeur. La situation des parents sur le marché de l'emploi est un aspect déterminant des conditions de vie des enfants. L'inactivité, le sous-emploi, le chômage et la faiblesse des rendements agricoles sont les causes essentielles des faibles revenus des parents et constituent les risques majeurs de la transmission de la pauvreté aux enfants.

Cela revient à dire que c'est la faiblesse des transferts des ressources matérielles des générations ascendantes vers les autres générations dans un contexte de forte dépendance de celles-ci que s'opère la transmission de la pauvreté. La pauvreté des revenus pourrait devenir selon un processus linéaire un terreau fertile pour la fabrication d'inégalités avec des répercussions négatives directes, sur l'accès inégal des ressources publiques ou privées, sur le rendement des investissements et les possibilités de sortie de l'insécurité matérielle. Cela se traduit bien souvent par des choix, des décisions et des prises de risques qui mettent en péril le bien-être de certains enfants selon les aptitudes et plusieurs autres variables dont les résultats scolaires, la santé, le sexe, la place dans la fratrie, les conditions de logement, la qualité de l'environnement, et enfin leurs futures opportunités de vie. A côté de ces mécanismes de transmission déficitaire des ressources matérielles qui ont un effet direct sur la situation de la génération suivante, l'analyse des facteurs explicatifs révèle d'autres types de mécanismes de transmission qui opèrent plus lentement et selon un principe accumulatif.

- La transmission progressive

Le déficit de transmission de ressources matérielles entre générations, n'a pas suffi à rendre compte de la complexité des mécanismes de transmission des situations de pauvreté. Il a été observé dans les récits que les individus élaborent et tentent de mettre en œuvre des stratégies de captation de ressources qui leur permettent dans certains cas, de perpétuer l'existant. Cependant, cela se fait parfois au détriment de la durabilité et parfois elles ne peuvent empêcher de nouvelles dégradations de bien-être. Il semblerait ici que même en cas de transmission de ressources matérielles adéquates, l'apparition d'un nouveau déficit empêche l'interruption du processus à terme. Cette faiblesse de transmission de ressources immatérielles et sociales fait que les individus ne disposent pas en effet des possibilités de choix nécessaires à une sortie autonome de pauvreté.

Deux phénomènes ont été observés empiriquement à savoir l'immobilité sociale et l'isolement social qui ont tendance à se générer mutuellement dans la plupart des familles et des ménages pauvres et qui selon une perspective plus relative et subjective, engendre des difficultés à continuer à s'épanouir dans son propre groupe social.

D'où cette transmission rampante décrite par un processus au cours duquel la pauvreté se transmet par une accumulation progressive de ces handicaps et de privations au cours de l'enfance et tout au long du cycle de vie.

- L'immobilité sociale

La transmission de la pauvreté entre les générations liée à l'immobilité sociale résulte principalement d'unions contractées dans la même catégorie socio-économique. Il faut noter ici que dans la plupart des cas, le choix du conjoint s'effectue soit dans le groupe d'origine (famille, ethnie, etc.), dans le voisinage ou dans la catégorie socioprofessionnelle.

Pour les générations jeunes, la formation du couple relève plus souvent de l'initiative individuelle qui est la modalité la plus fréquente au détriment du choix parental. Dans ce cas, le mariage ou l'union s'effectue dans un cercle restreint, celui présentant souvent un profil de pauvreté similaire ou plus sévère.

Dans ce groupe, la pauvreté demeure une condition permanente qui enferme les conjoints dans une spirale de la pauvreté descendante du fait de l'accroissement des charges avec l'arrivée d'enfants. Ces derniers expérimentent ainsi la pauvreté dès leur naissance et du fait de cette expérimentation précoce, ils deviennent ensuite des adultes pauvres par un processus d'accumulation des handicaps et des privations à tous les niveaux (économiques, nutritionnels, éducatifs, etc.). Le niveau de vie est bas, les personnes s'organisent dans des réseaux sociaux autour de la famille, du quartier, du village. Dès lors, on note ainsi une absence de mobilité sociale par le mariage qui pourrait permettre, comme on a pu l'observer dans d'autres circonstances, la sortie de la pauvreté, mais également d'éviter les risques de sa transmission.

Ce type d'« endogamie », en tant que mécanisme de transmission lente et différée de la pauvreté, apparaît comme un phénomène transversal. Ainsi, le retrouve-t-on aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

- L'isolement social

Ce phénomène participe de la transmission rampante de la pauvreté à travers un mécanisme progressif d'affaiblissement du lien social. Le pauvre, à force que persiste sa situation, réduit dans le temps ses relations avec les autres ainsi que sa vie associative. Il s'auto-exclut et isole en même temps sa famille (ou son ménage).

Pour les jeunes générations (ou la génération des enfants), les conséquences de cet isolement social de la famille sont plus diffuses, car on observe d'autres types de résistance au rétrécissement du capital social et la réduction des opportunités de sortie de la pauvreté par différentes formes d'intégration (sociale, sportif, religieux, politique économique, professionnelle, etc.). Même si on note que le phénomène de l'isolement social contribue à spatialiser et culturaliser la pauvreté parce que celle-ci est admise et intégrée par l'individu, les jeunes générations ne sont pas inhibées au même titre que leurs ascendants par ce sentiment d'infériorité, d'impuissance et une restriction de la participation à la vie communautaire.

Le sentiment d'être pauvre pourrait évidemment figer les acquis des individus à travers des mécanismes de nivellement vers le bas en relation avec les références des groupes de pairs eux-mêmes pris dans la précarité. Mais ici, il n'y a aucune crainte d'être stigmatisé et cela pousse à

adopter des stratégies proprement individuelles dopées par la prise de nouveaux rôles sociaux et du pouvoir de contrôle accru de chaque membre de la famille sur les revenus. Cette individualisation dont un des premiers effets pervers pourrait être sur l'éclatement des familles et le rétrécissement de l'autorité des aînés sur les autres, est à relativiser dans le champ de la mobilité dans la pauvreté quant au potentiel qu'il offre à ses derniers de transformer leurs privations et handicaps en de nouvelles capacités sociales et économiques.

CONCLUSION

Dans les sciences sociales, l'application de ce concept à la pauvreté au cours de la vie a beaucoup servi en tant qu'outil conceptuel et analytique de l'examen de la façon dont les jeunes sont en mesure de surmonter les conséquences négatives de la pauvreté et de prévenir sa transmission au sein des familles, ménages et les communautés.

Le concept de résilience a permis dans ce texte, de rompre avec cette vision de l'enfant en référence à son statut de futur adulte. La réalité de l'enfant dans l'instant présent et dans sa capacité à réagir face à l'adversité en tant qu'acteur social à part entière, reste quelque peu éludée.

D'autant plus que d'importants phénomènes de résilience, ont été notés dans des études sur le devenir des enfants pauvres au travers de panels longitudinaux en Europe. Une grande variabilité de résultats a été relevée, selon les variables explicatives relatives aux parents, à leur situation sociale et matérielle (Dollé, 2008).

En effet, la difficulté majeure est de passer des corrélations à l'explication et de déterminer des relations de causalité dans ces processus de transmission des désavantages entre plusieurs générations. Des tentatives n'ont pas manqué notamment avec Roemer (2004), qui a caractérisé l'influence des parents sur les enfants selon trois voies: les réseaux sociaux qui facilitent l'accès à l'éducation et l'emploi; la culture et les investissements familiaux qui accroissent les compétences, les espérances et les motivations; la transmission descendante des capacités.

L'importante production scientifique dans ce champ, est la preuve de la nécessité de continuer à étudier les subtilités de ces relations causales avant de tirer des conclusions. Celles-ci ne seront pas aisées puisque les travaux montrent des processus différents selon les pays, la position dans l'échelle des revenus... (Corak, 2004). D'autant plus que les principales approches pour estimer cette causalité entre la faiblesse des revenus des parents et les difficultés de leurs enfants à l'âge adulte, et qui relèvent soit de techniques statistiques (contrôler les variations de revenu par des variables supposées exogènes) ou de comparaisons (enfants adoptés, jumeaux (Jenkins et Siedler, 2007).

En dépit de ces avancées, il reste toujours une part inexpiquée des variations de statut d'une génération à l'autre, attribuée en dernier lieu à la «chance», faute d'explications plus rationnelle. Ces limites dans l'explication des trajectoires atypiques, permettent de convoquer la notion d'innovation sociale centrée sur l'individu, qui pourrait se définir : par son caractère novateur ou hors normes, par l'objectif de favoriser le mieux-être des individus et des collectivités et à plus long terme, par son efficacité sociale qui peut conduire à terme au questionnement des grands équilibres sociétaux (Cloutier, 2003). Taylor (1970) aurait été le premier chercheur à utiliser le terme « innovation sociale », même si d'autres tels que Gabor (1970) se penchait sur la question dans une perspective de développement.

Selon Taylor (1970), l'innovation sociale désigne de nouvelles façons de faire les choses (*new ways of doing things*) dans le but explicite de répondre à des besoins sociaux, par exemple : la pauvreté et la délinquance (Taylor, 1970 : 70). D'après Chombart de Lauwe (1976 In Fontan, 1998 : 17), l'innovation

sociale est : « ... une action permettant la création de nouvelles structures sociales, de nouveaux rapports sociaux, de nouveaux modes de décision ».

L'innovation sociale, en plus d'être un dispositif d'accompagnement qui peut provoquer des changements durables chez l'individu, à le développer de façon à ce qu'il reprenne le pouvoir sur le déroulement de sa propre vie, permettrait d'impulser des transformations sociales suffisamment englobantes en mesure de contribuer à l'émergence d'un nouveau modèle de développement.

Cette perspective ouvre d'autres types de questionnement dans le contexte des pays en voie de développement. Dans un contexte de paupérisation massive dans un pays comme le Sénégal, qui touche de plus en plus les couches jadis épargnées, plusieurs facteurs et mécanismes, semblent être à l'œuvre. Des pistes de recherche peuvent être dégagées dans le sens de la domestication des manques et privations expérimentées dès le plus bas âge.

Il est apparu que dans la précarité, l'innovation devient une stratégie de survie qui s'impose d'elle-même. En effet, les espaces laissés par la faiblesse des solidarités horizontales comme verticales, deviennent un creuset pour la création, l'apprentissage et la capitalisation d'expériences et de connaissances (Fall, 2007). Le temps passé dans la pauvreté devient le facteur critique qui dopera ou plombera les expériences de résilience.

Aussi, le premier impératif de la recherche sur l'existence d'une transmission de la pauvreté entre générations, repose sur une clarification des relations intergénérationnelles, en mettant en évidence les différentes configurations au sein l'espace familial (ou privé) et sociétal (ou public) : les rapports entre parents et enfants (adultes et enfants), entre grands-parents et enfants (personnes âgées et enfants), mais aussi entre parents et grands-parents (personnes âgées et adultes). L'étude des relations intergénérationnelles au sein de la famille est un objet sociologique en pleine expansion après une période de silence après la thèse fonctionnaliste Parsons¹⁰ (Blöss, 1997). Cette thèse a été par la suite discutée entre autres dans les travaux de F. de Singly qui fait plutôt référence à l'avènement de nouveaux rapports à l'enfant et la famille. Dans cette même perspective, Bourdieu (1989), parle de médiation de l'école, qui contribue fortement à la transformation des relations familiales entre les générations en référence aux stratégies que les parents sont en mesure de déployer au bénéfice des enfants.

Plus récemment et dans le contexte sénégalais, de travaux ont montré les rapports de dépendance entre les générations, mais qui varient aussi dans le temps en fonction des réalités socio-économiques qui les sous-tendent. Aussi, les transferts entre générations prennent différentes formes et obéissent à des modalités différentes suivant les sociétés mais également en fonction des transformations socio-économiques en cours (Antoine, 2007). En effet, les relations entre les différentes générations étant supposées et attendues, mais peuvent se traduire de manière multiforme. On est loin de cette vision homogénéisante des relations intergénérationnelles, qui se situe du point de vue de la solidarité exprimée par les adultes en faveur des enfants ou des personnes âgées (Vignikin, 2008).

¹⁰ Selon, T.Parsons, le développement des fonctions éducatives entre en concurrence avec la famille dans sa fonction socialisatrice et que l'urbanisation aurait pour effet de contribuer à la dissolution des liens familiaux entre générations.

Les adultes qui constituent généralement les pourvoyeurs des ressources familiales ou communautaires, se retrouvent dépendants des générations plus jeunes à l'âge de la vieillesse. La participation des jeunes actifs au côté des chefs de ménages, est une réponse à la dégradation des conditions de vie des familles urbaines (Diagne et Lessault, 2007). De même, les enfants qui se trouvaient généralement dans une situation de dépendance vis-à-vis des adultes et des personnes âgées au cours du premier cycle de vie, deviennent à leur tour pourvoyeurs de moyens d'existence, donc susceptibles d'opérer des choix sur l'affectation des ressources et de négocier une certaine marge de liberté d'action et de distance vis-à-vis du groupe d'origine.

BIBLIOGRAPHIE

- Atkinson A., 1970, "On the Measurement of Inequality", *Journal of Economic Theory*, Vol. 2., pp. 244-263.
- Atkinson A.B., 1989, "Poverty" in *Social Economics*, The New Palgrave : A dictionary of Economics, Norton and Company, London, pp.204-214.
- Atkinson, A.B, Maynard, A.K and Trinder, C.G (1983). *Parents and Children: Incomes in Two Generations*. London: Heinemann Educational Books.
- Atkinson, A.B. (1981). "On Intergenerational Income Mobility in Britain." *Journal of PostKeynesian*.
- Azam, J-P. et M. Dia (2004). *Pro-Poor Growth in Senegal*, IDEI Working Paper, n. 325.
- Badji, S. et G. Daffé (2003). *Le profil de la pauvreté féminine au Sénégal*, Rapport de Recherche MIMAP, août.
- BALLET J., DUBOIS J-L., et F.R. MAHIEU, 2004, « Le développement socialement durable : un moyen d'intégrer capacités et durabilité », Dossier n°4. Revue numérique *Développement durable et Territoire*, Lille. Site Internet : <http://www.revue-ddt.org/>
- Banque Mondiale (1995). *Sénégal : Evaluation des conditions de vie*. Département du Sahel, Banque mondiale, Washington DC. 21.
- Banque mondiale (2001). *Combattre la pauvreté, Rapport sur le développement dans le monde : 2000/01*, Editions ESKA, 381 p.
- Banque Mondiale, (1990), *La pauvreté : Rapport sur le développement du monde*, Washington, 286 p.
- BANQUE MONDIALE, 1990, *Pauvreté : Rapport sur le développement dans le monde*, Washington DC.
- BANQUE MONDIALE, 2001, *Combattre la pauvreté : Rapport sur le développement dans le monde*, ESKA, Paris.
- Becker G., (1964), *Human capital. A theoretical and empirical analysis with special reference to education*, Columbia University Press, 187 p.
- Becker G., (1974), "A Theory of Social Interaction, *Journal of Political Economy* 82 n°6, pp.1063-1091.
- BECKER Gary, TOMES Nigel (1986) "Human Capital and the Rise and Fall of Families", *Journal of Labor Economics*, Vol. 4(3), July, pp. 1-39.
- Becker, G.S and Tomes, N (1979). "An Equilibrium Theory of the Distribution of Income and Intergenerational Mobility." *Journal of Political Economy*. Vol. 87, No. 6.
- Becker, G.S and Tomes, N (1986). "Human Capital and the Rise and Fall of Families."
- Becker, G.S. *A Treatise on the Family* (Cambridge : Harvard University Press) 1991.
- Behrman, J.R. And Taubman, P (1990). "The Intergenerational Correlation between Children's.
- Bjorklund, A et Jänti, M.(1997). *Intergenerational income mobility in Sweden*.
- Boggess, S., Corcoran, M. and Jenkins, S. (1999), *Cycles of disadvantage*. Wellington: Institute of Policy Studies.

BOURGUIGNON François, « *Du revenu aux dotations : le renouvellement des conceptions de la pauvreté* », La Découverte, 2008/2, in *Pour en finir avec la pauvreté*, pp. 34-42.

Bradshaw, J. et N. Finch (2001). *Core Poverty*, Centre for the Analysis of Social Exclusion, LSE, London.

BRUNETEAUX P. TERROLLE, «

Bruniaux, C. et B. Galtier (2003). « L'étude du devenir des enfants pauvres de familles défavorisées: l'apport des expériences américaine et britannique », *Les papiers du Cerc.*

Chaudhuri Shubham (2003): *Assessing vulnerability to poverty: concepts, empirical methods and illustrative examples*, , Department of Economics, Columbia University.

Cissé, F. (1997). *La pauvreté rurale au Sénégal : profil et déterminants*, mémoire de DEA, Faseg – UCAD, Dakar.

Cissé, F. (2003a). *Le profil de Pauvreté au Sénégal : une approche monétaire*, Rapport de Recherche MIMAP, août.

Cissé, F. (2003b). *Le profil de Pauvreté au Sénégal : une analyse de la robustesse des comparaisons de pauvreté.*

CLING J-P., RAZAFINDRAKOTO M. et F. ROUBAUD (eds), 2002, *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*, Economica, Paris.

CMED, 1989, *Notre avenir à tous*, Editions du Fleuve, Montréal.

Corak, M. (2001), 'Are the kids all right? Intergenerational mobility and child wellbeing in Canada.

Corak, M. and Heisz, A. (1999). "The Intergenerational Earnings and Income Mobility of Canadian.

Corcoran, M. (1995) Rags to riches: poverty and mobility in the United States. *Annual Review of Sociology*, 21: 237-267.

Couch, K and Dunn, T.A(1997). *Intergenerational Correlations in Labor Market Status.*

Da Corta, L. (2007b) (forthcoming) Using recall to understand the intergenerational transmission of poverty.

DAMON Julien, « *Pauvreté et justice sociale : l'optique libertarienne et conservatrice de Charles Murray* », in *Pour en finir avec la pauvreté*, La Découverte, 2008/2, pp. 138-146.

Darden, L, Machin, S and Reed, H.(1997). *Intergenerational mobility in Britain*, - Eide, E.R. and M.H. Showalter (1999).

Deaton A. et Muellbauer J, (1984), *Economics and Consumer Behavior*, Cambridge University Press, Cambridge, 450 p.

Deaton A., (1997), *The Analysis of Household Surveys. A Micro-econometric Approach to Development Policy*, Johns Hopkins University Press, The World Bank, Washington, 479 p.

DOLLE Michel, « *La transmission intergénérationnelle de la pauvreté* », in *Pour en finir avec la pauvreté*, La Découverte, 2008/2, pp. 97-106.

DOMENACH H. et M. PICOJET (eds), 2004, *Environnement et populations : la durabilité en question*, L'Harmattan, Paris.

- DUBOIS J.-L., « Les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté peuvent-ils intégrer la question de la durabilité du développement ? », in Cahier du GEMDEV, no 30, Novembre 2005, 239p.
- DUBOIS J.-L. et F.-R. MAHIEU, 2002, « La dimension sociale du développement durable : réduction de la pauvreté ou durabilité sociale ? », In : J.-Y. Martin (Ed.), *Développement durable ? Doctrines, pratiques, évaluations*, IRD, Paris, pp. 73 –94.
- DUBOIS J.-L., LACHAUD J.-P., MONTAUD J.-M. et A. POUILLE (eds), 2003, *Pauvreté et développement socialement durable*, 2003, Presses Universitaires de Bordeaux, Bordeaux.
- DUBOIS J.-L., MAHIEU F.-R. et A. POUSSARD, 2001, « La durabilité sociale comme composante du développement humain durable », In : *Développement : vers un nouveau paradigme*, Cahiers du GRATICE n°20, Université de Paris XII Val de Marne, pp. 95-110.
- Dumont J.-C., (1998), « Santé et pauvreté », Communication à la Journée des économistes de l'Orstom, mimeo 15 p.
- DUVOUX N., « *Le RMI : retour sur un tournant des politiques d'insertion* », in Pour en finir avec la pauvreté, La Découverte, 2008/2, pp. 182-192.
- Duvoux Nicolas, Paugam Serge, 2008, *La régulation des pauvres*, PUF, « Quadrige », Paris, 128 p.
- Fall A. S. (2005), *Bricoler pour survivre. Perceptions de la pauvreté dans l'agglomération urbaine de Dakar*, Editions Bureau Grafische Producties, Universiteit van Amsterdam, 245 p.
- Fall A. S., A. Bâ (2001), *La pauvreté à l'assaut des ruraux au Sénégal : de la quantification à l'explication*, in : *La pauvreté en Afrique de l'Ouest*, M. Koulibaly (éd), Codesria, Karthala, Dakar/Paris, pp. 21- 48.
- Fall A.S., C. Guèye & S.M. Tall (2005), *Changements climatiques, mutations urbaines et stratégies citadines à Dakar*, in : *Urbain- Rural, l'Hybridation en marche*, Enda, Dakar, pp. 191- 230.
- FONTAINE Laurence, « *Une histoire de la pauvreté et des stratégies de survie* », in Pour en finir avec la pauvreté, La découverte, 2008/2, pp. 54-61.
- Foster J., Greer J., Thorbecke E., (1984), "A Class of Decomposable Poverty Measures",
- G. Aho, S. Larivière et F. Martin (eds), (1998), *Manuel d'analyse de la pauvreté : applications au Bénin*, Université nationale du Bénin, Université Laval, PNUD, 390 p.
- GADREY J., « Ghez G.R. et Becker G. S.(1975). *The Allocation of Time and Goods over the Life-Cycle*. New York.
- Gillie A., (1996), "The origin of the poverty line", *Economic History Review* XLIX Vol.4, pp.715-730.
- GLOUKOVIEZOFF Georges, « *La pauvreté dans les sociétés financiarisées* », in Pour en finir avec la pauvreté, La Découverte, 2008/2, pp. 117-127.
- Griliches, Z(1979), "Sibling Models and Data in Economics: Beginnings of a Survey,".
- Grootaert C, (1997)a, *Réformes économiques et analyse de la pauvreté : l'expérience de la Côte d'Ivoire*, L'Harmattan, Paris, 240 p.
- Grootaert C., (1997b), "Social Capital : The Missing Link ?" in *Expanding the Measure of Wealth : Indicators of Environmentally Sustainable Development*, World Bank, Washington, pp. 77-93.
- Hanchane S et Verdier E (2004) ; Diversifications des parcours de formation.

- Herpin N. et Verger D. (eds.), (1997), *Mesurer la pauvreté aujourd'hui*, Economie et Statistique n°308-309-310, INSEE, Paris, 272 p.
- Hertz, T. (2002), 'Intergenerational Economic Mobility of Black and White Family in the United States.
- Hicks, N. et P. Streeten (1979), "Indicators of Development: The Search for a Basic Needs Yardstick", *World Development*, 7(6): 567-80.
- Kate Bird (2007) : la transmission intergénérationnelle de la pauvreté : une vue d'ensemble, Centre de recherche sur la pauvreté Chronique (CPRC) Document de travail N°6.
- Ki, J. B., B. Faye et S. Faye (2004). *Pauvreté multidimensionnelle au Sénégal : approche monétaire fondée sur les besoins de base*, PEP cahier de recherche PMMA, mai.
- La lutte contre la grande pauvreté : un marché ?* », Pour en finir avec la pauvreté, La Découverte, 2008/2, pp. 223-233.
- La pauvreté ne reculera pas d'ici 2012, en dépit du RSA* », Pour en finir avec la pauvreté, La Découverte, 2008/2, pp. 205-212.
- Les pauvres, des acteurs de la lutte contre la pauvreté ?* », Pour en finir avec la pauvreté, La Découverte, 2008/2, pp. 215-222.
- L'HORTY Yannick, « *Pourquoi le travail ne protège plus de la pauvreté* », in Pour en finir avec la pauvreté, La Découverte, 2008/2, pp. 107-114.
- LOLLIVIER Stéfan, « *La pauvreté : définition et mesures* », in Pour en finir avec la pauvreté, La Découverte, 2008/2, pp. 21-29.
- Loury, G (1981); intergenerational transfers and the distribution of earning, *Econometrica* vol. 49.
- Mahieu F-R., 1989, "Transferts et communauté africaine", *Stateco* n°58-59, INSEE, Paris, pp.107-136.
- MARPSAT M., MAUREL E., « *Le logement, une dimension de la pauvreté en conditions de vie* », in Pour en finir avec la pauvreté, La Découverte, 2008/2, pp. 70-82.
- MAURIN Louis, « *Des pauvres aux riches : la question des inégalités* », in Pour en finir avec la pauvreté, La Découverte, 2008/2, pp. 46-50.
- Mayer, S.E. (1997) *What money can't buy: the effect of parental income on children's outcomes*. Cambridge MA: Harvard University Press.
- Mayer, Susan E. and Leonard M.Lopoo. (2005). Has the Intergenerational Transmission of Economic Status Changed?" *Journal of Human Resources* 40(1).
- Mead, L. (1986). *Beyond entitlement: The social obligations of citizenship*. New York: Basic Books.
- Ministère de l'Économie et des Finances (1997). *Rapport de Synthèse de l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages*. République du Sénégal, Dakar, juin.
- Ministère de l'Économie et des Finances (2000). *Ciblages des communautés rurales selon le niveau d'accès aux services sociaux de base*. République du Sénégal, Dakar, juin.
- Ministère de l'Économie et des Finances (2001a). *La perception de la pauvreté au Sénégal : volet statistique*. République du Sénégal Dakar, novembre.

- Ministère de l'Économie et des Finances (2001b). *Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté*. République du Sénégal, Dakar, décembre.
- Ministère de l'Économie et des Finances (2004). *Situation Économique et Sociale du Sénégal, Édition 2002-2003*. République du Sénégal, Dakar, décembre.
- Ministère de l'Économie et des Finances et Banque Mondiale (2004). *La pauvreté au Sénégal : de la dévaluation de 1994 à 2001-2002*, Rapport Préliminaire, Dakar, janvier.
- MOISSERON J-Y. et M. RAFFINOT (eds), 1999, *Dette et pauvreté, solvabilité et allègement de la dette des pays à faible revenu*, Economica, Paris.
- Moore, K. (2005) Thinking about youth poverty through the lenses of chronic poverty, lifecycle poverty and intergenerational poverty. CPRC Working Paper 57.
- Mulligan, Casey B. (1997). *Parental Priorities and Economic Inequality*. Chicago.
- Naga, R. (2002), 'Estimating the intergenerational correlation of incomes: An errors in-variables.
- Ndiaye, A. (1999). *Essai de quantification et d'identification des déterminants de la pauvreté à Dakar. Des concepts aux réalités*. Thèse de Doctorat d'État, Université Panthéon-Assas, Paris II.
- NOYE Christophe, « *Territoires de la pauvreté : les dynamiques de fragilisation des espaces* », in Pour en finir avec la pauvreté, La Découverte, 2008/2, pp. 62-69.
- Ojermark, A. and Bird, K., with Jones, G. (eds.) (2007) Life History Resource Pack. CPRC.
- Osterberg, T. (2000), 'Intergenerational income mobility in Sweden: What do tax-data show.
- PALIER Bruno, « *Du welfare au workfare : les transformations des politiques de lutte contre la pauvreté en France* », in Pour en finir avec la pauvreté, La Découverte, 2008/2, pp. 162-168.
- Paugam S., 2003, « Comment les européens voient la pauvreté », *Sociétal*, n° 39, janvier, p. 107-112.
- Paugam S., 2005, « Les formes élémentaires de la pauvreté », *Alternatives économiques*, n° 236, mai 2005, pp. 70-73.
- Paugam S., 2005, « Précarité et rupture des liens sociaux. De fortes variations en Europe », *Cahiers français*, Paris, La Documentation Française.
- Paugam S., 2005, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF, Coll. Le Lien social, 286 p.
- Paugam Serge, « *Les formes de pauvreté en Europe* », in Pour en finir avec la pauvreté, La Découverte, 2008/2, pp. 8-18.
- Paugam Serge, 2005, « Science et conscience de la pauvreté », *L'économie politique*, n°26, avril-mai-juin 2005, p. 66-77.
- Paugam Serge, 2007, « La solidarité organique à l'épreuve de l'intensification du travail et de l'instabilité de l'emploi », in Paugam Serge (dir.), 2007, *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, PUF, « Le lien social », Paris, p. 379-396.
- PAUGAM Serge, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF, 2005, 276p.
- PAUGAM Serge, « Les formes de la pauvreté en Europe », in Pour en finir avec la pauvreté, pp. 8-18.
- PERIVIER H., « *Lutte contre la pauvreté : la France sur les traces de l'Oncle Sam ?* », in Pour en finir avec la pauvreté, La Découverte, 2008/2, pp. 169-177.

- Peters, E.H. (1992). "Patterns of Intergenerational Mobility in Income and Earnings."
- Picketty, T(2000); theories of persistent inequality and intergenerational mobility,
- PIERRU E., «
- PNUD, (1997), *Rapport mondial sur le développement humain 1997 : le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté*, Economica, Paris, 268 p.
- POLLAK Catherine, GAZIER Bernard, « *Que sait-on des trajectoires de pauvreté dans les pays riches ?* », in *Pour en finir avec la pauvreté*, La découverte, 2008/2, pp. 86-94.
- Rawls, J. (1971). *A Theory of Justice*, Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Regards croisés sur l'économie*, Pour en finir avec la pauvreté, La Découverte, 2008/2, n°4, 235p.
- ROLLET Guillaume, « *L'émergence des sciences sociales et la question de la pauvreté* », in *Pour en finir avec la pauvreté*, La Découverte, 2008/2, pp.19-20.
- Rowntree, S. B. (1901) *Poverty: A Study of Town Life*. London: Macmillan.
- Samson, M. ; Cherrier, C (2009). *Etude de Faisabilité pour un Programme de Transferts Sociaux Monétaires comme instrument majeur d'une Protection Sociale centrée autour de l'Enfant au Sénégal*, Rapport Final, Economic Policy Research Institute.
- Sen A. (1981), *Poverty and Famines : An Essay on Entitlement and Deprivation*, Oxford University Press, New York.
- Sen A. (1997), *On Economic Inequality*, Clarendon Paperbacks, Oxford University Press, 260 p.
- Sen A. K. (1976) "Poverty: An Ordinal Approach to Measurement", *Econometrica* Vol.44, pp. 219-231.
- Sen A. K. (1985), *Commodities and Capabilities*, North Holland.
- Sen A.K. (1993), "Capability and Well-Being", in *The Quality of Life*, Clarendon Press, Oxford, pp. 30-66.
- Sen, A. (1985). *The Standards of Living*, Cambridge University Press.
- SHEA John (2000), " Does parents' money matter?", *Journal of Public Economics*, Vol. 77, pp. 155- 1.
- SMITH Noel, MIDDLETON Sue, (2007).«A review of poverty dynamics researching the UK », Report, Joseph Rowntree Foundation.
- Solon, G(1999); intergenerational mobility in the labour market. *Handbook of labour*.
- Solon, G. (1992), 'Intergenerational income mobility in the United States, *American Economic*.
- Solon, G. (1992), The Association between Men's Economic Status and Their Family and Community Origins. *Journal of Human Resources*, Vol. 27, No. 4.
- Stephen P. Jenkins & Thomas Siedler. (2007). "Using Household Panel Data to Understand the Intergenerational Transmission of Poverty," Discussion Papers of DIW Berlin 694, DIW Berlin, German Institute for Economic Research.
- STERDYNIAK Henri, « *Prestations et minima sociaux : la question des indexations* », in *Pour en finir avec la pauvreté*, La Découverte, 2008/2, pp. 128-137.

UNDP, 1999, *The Human Development Report*, CD-Rom, Statistical Data Base, New-York.

Valtriani P., (1993), "Un concept de pauvreté disjonctif", *Economie appliquée* tome XLVI n°4/1993, PUG, Grenoble, pp.151-154.

VIGUIER F., « *Pauvreté et exclusion, des nouvelles catégories de l'Etat social* », in *Pour en finir avec la pauvreté*, La Découverte, 2008/2, pp. 152-161.

WINTER G., 2002, *L'impatience des pauvres*, PUF, Paris.

ZIMMERMAN, D. (1992), 'Régression toward mediocrity in economic stature', *american economic*.